le franco albertain

Mercredi 27 avril 1977 Volume X Numéro 16 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents



Les Tournesols



Lise Kleinmeyer

"DE LA DYNAMITE"

(Voir p. 12-3)

"DECOUVRIR CE QUI N'A PAS ETE ENCORE FAIT"



Entre l'abstrait et le figuratif...

(Voir p. 19)

Cette semaine

ACTUALITÉS



Félicitations au Comité d'Organisation de la 28e Cabane à Sucre! Ronald Aubin (président), André Lizaire (trésorier), Rachel Wilson absente de la photo (secrétaire), Bernard Demers, Gilles Cadrin, Daniel Poulin, Robert Cyr, Hilaire Fortier, Eugène Trottier et Réal Demers. Egalement présente sur la photographie, Mme Eugénie Maynard, personne-ressource pour le concours "Mlle Cabane à Sucre".



MEMO

AVRIL - MAI 1977

24 "Je veux voir Mioussov" comédie présentée par le T.F.E. au Rice Theatre du Citadel les 17 et 24 à 3h.00 (billets en vente au guichet du Citadel)	25	26	27 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	28 La troupe du théâtre du Nouvel-Ontario présentera "Ti-Jean de mon pays" à 1h.30 à l'Ecole N.-D. Elé. de Bonnyville	29	30 Cabane à Sucre d'Edmonton à l'édifice Sportex
1 MAI	2 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	3 Assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises au salon, 10015-119e rue 8h.00 p.m.	4	5	6	7 Conseil générale de l'A.C.F.A. salle "Cordial" (sous-sol) de l'Hôtel Mayfair à 9h.00
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18 Assemblée annuelle de l'Association des Scoutes- Région d'Edmonton au théâtre de l'école J.H. Picard à 8h.00 p.m.	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Club de l'Age d'Or de St-Joachim



Jeudi midi, le 14 avril dernier, près d'une centaine de personnes, membres du Club de l'Age d'Or de Saint-Joachim, s'étaient rendues à la salle LaVérendry, lieu habituel pour savourer des mets on ne peut plus délicieux, de toutes les variétés, genre "Pot Luck". Ces mets, préparés par un grand nombre de dames du Club et apportés par elles, furent bien appréciés. Comme première expérience dans ce genre de dîner, ce fut un succès complet. La plus franche gaiété régnait en maîtresse. Ce dîner fut rehaussé par la présence de son Exc. Mgr Henri Routhier, o.m.i., ancien archevêque du diocèse de McLennan.

Avant le repas, Mme Bernadette Levasseur, la dévouée présidente de notre Club, depuis sa fondation, dit quelques mots de bienvenue à l'adresse de toutes les personnes présentes et invita Mgr Routhier à bénir les mets fort bien disposés sur une grande table centrale.

L'ambiance fut celle d'une joie simple mais complète. Ce fut l'occasion d'une rencontre vraiment communautaire. Il y avait évidemment un immense courant d'amitié on ne peut plus fraternelle qui a touché plus d'un coeur. Bref, ce dîner populaire du 14 avril aura laissé d'heureux souvenirs dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part.

L'organisation d'un tel repas exige beaucoup de dévouement de la part des membres qui en ont surveillé toutes les étapes. Leur

(suite p. 8)

NOCE D'OR BOUTIN-FONTAINE

Avant, c'était un lundi de Pâques à ne pas manquer. Après, c'était un lundi de Pâques à ne pas oublier.

Pour Rose-Anna Boutin et Jean-Marie Fontaine, cela se dirait du lundi de Pâques 1927, à Red Deer. Pour leurs convives, cela se dirait du lundi de Pâques 1977, à St-Joachim, à Edmonton.

Rose-Marie, Camille, Guy et Lorraine, leurs bien-aimés enfants, n'étaient pas là la première fois mais ils nous ont bien montré que la première fois ne devait être la dernière fois: une organisation presqu'impeccable de la journée, a démontré qu'ils avaient beaucoup de savoir-faire comme de savoir-faire-faire. Leur savoir-faire-faire s'est démontré des amis dont ils se sont entourés pour les aider. En effet, les soins d'une liturgie pertinente, d'un "Propre du Temps" unique, à l'église, avaient été confiés à Sr Antoinette Servant des Soeurs de Ste-Croix, et tous s'accordent à dire que des cérémonies privées si grandioses, ça ne se voit qu'une fois tous les 50 ans.

A part ça, les deux as de la journée furent Rose-Marie, dans le sanctuaire, et Jean-Marie, dans le réfectoire: la belle démontra bien que les femmes ont bien leur place en chaire, comme en chair, à l'Eglise; le père démontra qu'il tient bien sa place près du podium, au Festin. Par ailleurs, les frais de la journée se sont bien payés de la dignité homélique d'un Mgr Routhier, ministre officiant (il leur fit renouveler leurs voeux et ses ouailles applaudirent bien le sain baiser du renouveau); des transports modérés d'un Robert Gourdine, Maître des cérémonies; des accents amicaux d'un Louis Desrochers, annonceur des toasts; des élans de gendre d'un Olivier Héroux; des effusions filiales d'un Guy Fontaine; des affections ingénues de petits-enfants (dont 23); des chants bien rendus d'Antoinette Servant, Claire Duteau, Monique Gourdine-McDonald et de Bernard Cantin. Un chant d'occasion fut adressé au couple rajeuni, par un autre Bernard (voir ci-bas), bien animé par Rose-Marie, aux refrains. (La dignité conjugale qui s'était faite retracer à l'Encyclique "De Connubus" de Pie XI, l'après-midi, se fit retracer à l'Arche de Noé, dans la soirée).

Des fleurs à profusion garnissaient les lieux de fête, fournies par les J.H. Tremblay de Ste-Foy, autrefois d'Edmonton.

Reste à savoir qu'il s'agit du 50e anniversaire de mariage de Jean-Marie et Rose-Anna Fontaine, citoyens d'Edmonton, quands ils ne sont citoyens au large en Europe, au Japon, en Floride, à Hawaii, et à Moose Lake.

Jadis, Jean-Marie fit un voyage dans l'Ouest, et aboutit chez les Boutin; il repartit, et y revint pour marier Rose-Anna, et épouser toute la province. Agronome, bachelier de Ste-Anne-de-la Pocatière, il vint d'abord en "excursion de moissonneur", et y rencontra sa femme, pour revenir s'y fiancer deux ans plus tard, suite à une belle correspondance à deux sens (bilingue). Pendant un an, il cultiva le sol des Boutin (ses beaux-parents) à Didsbury, et décida par la suite de cultiver pour lui-même les charmes de sa belle Rose-Anna, jusqu'à ses noces en 1927, à Red Deer. Ayant goûté du sol albertain, il en conclut que ce sol était digne d'attention particulière, et se dit prêt à vouer le restant de sa vie à l'enrichir. Les Soeurs Grises de St-Albert lui firent gérer leur ferme, ce qui lui valut l'attention du gouvernement, qu'il servit jusqu'à sa retraite se gardant bien en tête qu'il était d'abord au service des cultivateurs: maints d'eux sont là pour en témoigner; il était ainsi le deuxième agronome bilingue à offrir ses services à l'Alberta.

Une dernière cène: Rose-Anna, dont le silence fut des plus éloquent à cette festivité, clôtura et couronna la fête ainsi: assise près du piano que jouait Antoinette, elle se fit chanter son air favori, "End of a perfect day", de Carrie Jacobs Bond. Cette dernière cène eût été digne à reproduire de la main d'un Whistler, et intituler: Gloire à la mère, au même niveau des cieux (Cf. Gen. 1:21).

B.J. Tremblay



Rose-Anna Boutin et Jean-Marie Fontaine



EDITORIAL

DES DROITS HISTORIQUES DES FRANCO-ALBERTAINS

La notion de "droit historique" semble être une expression populaire actuellement. Selon certaines personnalités véhiculant cette notion, la minorité franco-albertaine n'aurait pas de droits historiques, contrairement à la minorité anglophone du Québec qui aurait de tels droits historiques. Une évaluation brève mais objective des droits de ces deux minorités démontrent cependant que la minorité anglophone au Québec a des droits historiques très relatifs, alos que la minorité francophone en Alberta a effectivement des droits historiques.

La notion de droit historique en regard de la minorité anglophone au Québec ne peut être confondue avec la notion de droit historique en regard de la minorité francophone en Alberta. Les droits historiques de la minorité anglophone au Québec sont, en quelque sorte, une résultante du développement économique engendré par le capital anglais sur l'initiative de l'aristocratie et de la bourgeoisie anglophone, à travers l'histoire de la société québécoise. Ce capital était en provenance de la confiscation des biens du Canada-Français suite à la conquête et/ou en provenance de l'Angleterre. Les droits historiques de la minorité anglophone au Québec sont donc ceux de l'histoire de l'intervention du capital "franco"-anglais au sein de l'économie québécoise, histoire qui a débuté par le coup de force qu'a été la conquête du Canada-français suite aux négligences en politique internationale de la France.

Les droits historiques de la minorité francophone en Alberta, par contre, reposent sur des notions inverses à celles reliées aux droits historiques de la minorité anglophone au Québec. Les droits historiques de la francophonie albertaine sont des droits d'exploration, de découverte en quelque sorte. "Les Franco-Albertains sont les seuls immigrants de la province à pouvoir retracer leurs origines proprement canadiennes à plus de trois cent ans (Franco 22.12.76.p.3)". En ce sens, la minorité francophone en Alberta rencontre réellement la notion de droit historique en regard de la minorité anglophone au Québec. Son pouvoir d'intervention économique s'est amenuisé progressivement par une vague démographique "volontairement anglophone" (voir l'idéologie du "melting pot" albertain). Dans le sens où la notion de droit historique est politiquement véhiculée actuellement en Alberta, dans le sens relié à la minorité anglophone au Québec, dans le sens du capital, les droits historiques de la francophonie en Alberta sont négligeables, bien que la situation se redresse; d'autant plus que les cerveaux véhiculant de telles notions pensent aussi en termes de capital pan-canadien et en termes de capital international. L'assimilation de l'Alberta au concept de "Texas canadien" est évidemment facile dans une telle perspective, et la relégation des langues autres que l'anglais au comptoir "privilégié" de la mosaïque multiculturelle des plus logique.

Les notions de droit historique reliées à la francophonie albertaine et reliées à la minorité anglophone au Québec étant de nature diverse, voir inverse, elles ne peuvent être utilisées parallèlement dans une argumentation, fut-elle d'ordre politique, sans être illogique dès le départ. La question suivante qui se pose peut être la suivante: laquelle des deux minorités a des droits historiques? Les deux, entendues dans les deux perspectives différentes ci-haut expliquées, et si l'on reconnait une valeur au droit colonial basé sur la force (voir celui des Français et des Anglais contre les Amérindiens, et celui des Anglais contre les Français). Conséquemment: laquelle des deux minorités a effectivement des "droits historiques" dans le sens pour ainsi dire neutre de cette notion? La minorité francophone en Alberta, et elle seule.

S'agit-il alors pour les Franco-Albertains de vouloir faire table rase de la majorité anglophone en Alberta? L'Albertain anglophone est souvent d'origine autre que canadienne, il serait donc un peu déplacé de l'accabler des mésaventures historiques des Canadiens-Français. De plus l'Albertain, y compris le Franco-Albertain jusqu'à un certain point, semble répondre positivement, du moins actuellement, au concensus socio-économique qui veut qu'en Alberta, la Terre promise de beaucoup d'immigrants, on travaille en anglais (voir l'idéologie d'ensemble économiste du pouvoir actuel en Alberta, conception économiste que l'on peut retrouver dans sa notion de droit historique...).

S'agit-il donc pour les Franco-Albertains de s'abandonner carrément à la culture française, en oubliant leur langue, sauf dans les "parties". Certes non. Contre eux-mêmes peut-être, les Franco-Albertains doivent faire l'effort de se rappeler leurs droits historiques, de "se remémorer" (voir p.5) la légalité du français en Alberta, et au Canada, maintenir leur langue française en vie, pour une culture franco-albertaine vivante. Ainsi et ainsi seulement cette culture ne tombera pas dans l'abîme du folklore.

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

UNE MATERNELLE FRANCOPHONE A MORINVILLE ET A LEGAL ?

— Une entrevue téléphonique de Diane Tellier par Gaëtan Tremblay

EDMONTON (G.T.)-

Q. Diane Tellier, en tant que représentante régionale du Comité d'Education de l'ACFA, pourriez-vous nous faire part des derniers développements suite aux démarches du Comité?

R. Nous projetons une classe d'immersion à 100 pour cent en français au niveau de la maternelle, avec l'espoir d'une continuité au niveau de la 1ère et de la 2e année. Actuellement, une classe bilingue au niveau de la première année est à 50 pour cent francophone, et une classe bilingue au niveau de la 2e année est à 33 pour cent francophone.

Nous avons donc eu une assemblée de 47 parents, dont 3 ou 4 étaient francophones, et dont une majorité, 24, a décidé de planifier la réalisation d'une classe d'immersion.

Q. Et à Legal?

R. A Legal on en est encore au plan des idées. Il reste encore à avoir une assemblée de parents qui décidera si elle est intéressée ou non à un tel projet.

Q. Entrevoyez-vous des possibilités pour la réalisation de votre projet dès septembre 1977?

R. Oui, c'est d'ailleurs notre but.

Diane Tellier, merci!

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie : North Hill News

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 427-0388; 424-9388

informations provinciales

Roland Godet (collaboration spéciale)

COUR CONSTITUTIONNELLE AU CANADA

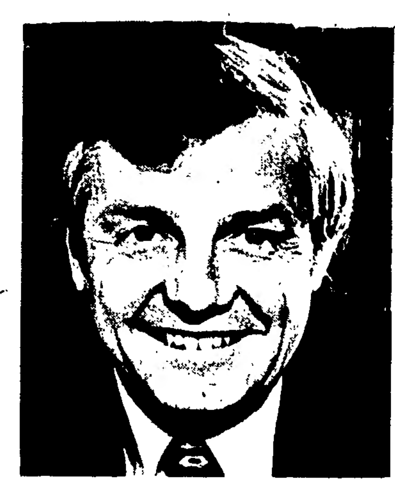
Le premier ministre Lougheed a précisé cette semaine sa pensée et a ajouté un élément à ses revendications sur la constitution canadienne. Il a parlé de la création possible d'une cour constitutionnelle au Canada, qui serait appelée à trancher toute question entraînant une interprétation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Cette responsabilité serait enlevée à la Cour Suprême, qui selon M. Lougheed, demeurerait la dernière instante pour les appels. Le premier ministre de l'Alberta a ajouté qu'il avait songé à cette solution depuis la lettre du 19 janvier du premier ministre Trudeau. Dans cette lettre, M. Trudeau semblait, à l'avis de M. Lougheed, se rétracter sur l'entente informelle à l'effet que les provinces conserveraient le droit d'influencer d'une certaine façon les nominations de juges à la cour Suprême. M. Lougheed verrait les juges de la cour constitutionnelle nommés par le fédéral et les provinces. Cette cour serait par exemple appelée à trancher les questions de la répartition des pouvoirs, et les droits de propriété des richesses naturelles.

LES FRANCO-ALBERTAINS N'OBTIENDRONT PAS DE DROITS LINGUISTIQUES ACQUIS

Par ailleurs, le premier ministre Lougheed a déclaré que les franco-albertains continueraient de jouir de certains privilèges, mais n'obtiendraient pas de droits linguistiques acquis. Il a expliqué dans une interview au réseau anglais de Radio-Canada, que les Canadiens-français de l'Alberta n'avaient pas comme les anglophones du Québec, des droits historiques évidents.

COMPREHENSION NOUVELLE DES PROBLEMES DE L'OUEST

D'autre part, M. Lougheed a réagi avec satisfaction au discours du premier ministre du Canada à Winnipeg. M. Lougheed a déclaré qu'il était très heureux de voir que dans ce discours, M. Trudeau avait fait preuve d'une compréhension nouvelle vis-à-vis les problèmes de l'Ouest, et d'une attitude positive en reflétant de nombreuses positions identiques à celles de l'Alberta. Il s'est dit très encouragé par ce discours, qui selon lui, reflète un important changement d'attitude de la part du fédéral, et qui est très favorable pour l'avenir de la Confédération. C'est d'ailleurs l'avis des chefs et l'opposition, Messieurs Bob Clark et Grant Notley. Ce dernier a d'ailleurs recommandé qu'une nouvelle conférence économique de l'Ouest soit convoquée pour profiter de cette nouvelle attitude. Le premier ministre Lougheed a déclaré que la question serait sans doute abordée lors de la prochaine rencontre des premiers ministres de l'Ouest à Brandon au Manitoba. Par ailleurs, sur la deuxième question abordée dans le discours de M. Trudeau, le leader du gouvernement albertain a été plus silencieux. Le chef néo-démocrate, M. Notley, a posé de nombreuses questions relatives aux questions linguistiques soulevées à Winnipeg par M. Trudeau. M. Notley a demandé, lors de la période des questions de l'Assemblée Législative, si la province avait des programmes d'enseignement du français aux fonctionnaires oeuvrant dans les régions francophones de la province; et si le gouvernement préconisait l'expansion des programmes de français dans les écoles de l'Alberta. Les ministres Leitch et Koziak ont répondu non à ces questions. De son côté, le ministre Hyndman a rappelé qu'il n'y avait pas de districts bilingues officiels en Alberta. Enfin, M. Lougheed a déclaré qu'il ne voyait pas le lien entre les propos de M. Trudeau et les questions de M. Notley.


Peter Lougheed

scène canadienne

Une question fondamentale

LA LÉGISLATION PROVINCIALE SUR LES LANGUES OFFICIELLES DU CANADA

En 1969, le gouvernement du Canada, dans la **"Loi sur les langues officielles"**, décrète que l'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada". (1968-69, c. 54, art.2). Ainsi commença l'ère du bilinguisme officiel. Après cent ans de Confédération, la population d'expression française du Canada voit sa langue accéder à un statut officiel.

Il serait plausible de déduire que le gouvernement d'Ottawa accédait ainsi à des démarches entreprises en ce sens par les gouvernements provinciaux. Ou encore qu'il prenait l'initiative d'entraîner les provinces à accorder ce même statut au français. En retenant la seconde hypothèse on pourrait croire que le prestige du fédéral inciterait les provinces à donner suite rapidement à l'initiative d'Ottawa en matière de droits linguistiques. Les deux hypothèses sont fausses.

En effet, une étude systématique du statut officiel accordé à la langue française au niveau provincial dans les Assemblées et devant les tribunaux (1) révèle que, malgré l'exemple d'Ottawa, nulle province, sauf le Québec et le Nouveau-Brunswick, ne reconnaît de droit réel au français. Certaines provinces reconnaissent l'usage de la langue française à l'intérieur des règlements mais n'accordent pas les moyens d'en appliquer la réglementation.

LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

Deux provinces des Prairies, l'Alberta et la Saskatchewan, ont la même attitude. Cependant le français y possède des droits historiques, puisque ces deux provinces ont déjà fait partie des Territoires du Nord-Ouest. La Loi constituant les Territoires ne contenait aucune disposition sur les langues bien qu'en 1877, elle ait été modifiée comme suit:

"L'une ou l'autre des langues française ou anglaise peut être employée par toute personne dans les débats du Conseil ou dans la procédure devant les tribunaux; ces deux langues seront utilisées pour les annales et les journaux du Conseil et les ordonnances du Conseil seront imprimées dans ces deux langues".

La Loi a été amendée en 1891 pour donner au Conseil le droit de changer les dispositions visant les langues. Une proposition fut ensuite adoptée faisant de l'anglais la langue officielle du Territoire, mais elle n'a jamais été proclamée selon les termes de l'amendement de 1891. Puisque l'Alberta et la Saskatchewan ont été créées à partir des Territoires en 1905, on pourrait soutenir que le français est encore une langue officielle aux Assemblées législatives et devant les tribunaux de ces provinces. En pratique, la coutume a privé la communauté d'expression française de l'Alberta et de la Saskatchewan de tout droit linguistique. Cette déchéance est survenue par "oubli". Car, même si la modification à la Loi de 1877 n'a jamais été promulguée, elle a effectivement pris force de loi. Le statut historique du français n'intéresse pas les gouvernements en question. Ou le droit à l'égalité devant la Loi fédérale quant aux langues officielles n'a pas été reconnu, ou ne constitue aucunement une priorité provinciale.

CONCLUSION

Au cours des années '60, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait demandé à Claude-Armand Sheppard d'étudier l'histoire du bilinguisme au Canada, y compris l'usage du français et de l'anglais au Parlement, dans les tribunaux, la Fonction publique, les accords entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les relations internationales et autres domaines, tels le statut des deux langues dans chaque province. (2) M. Sheppard a entrepris en 1974 une autre étude de la Loi sur la langue dans les provinces, cette fois pour la Commission Gendron. Il en a conclu qu' "il y a donc eu depuis 1967 une très nette prise de conscience dans le Canada anglophone de la nécessité d'assurer aux francophones leurs droits linguistiques - attitude qui s'est concrétisée dans une législation importante soutenue par des mesures administratives relativement efficaces". (3) (La Loi sur les langues officielles).

Il se peut qu'il y ait eu une certaine prise de conscience dans le Canada anglophone de la nécessité d'assurer aux francophones leurs droits linguistiques, mais elle ne s'est point traduite dans la réalité dans les provinces. Le français reste, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, une langue sans statut, sans reconnaissance officielle devant les tribunaux et les Assemblées provinciales.

Cette situation pourrait paraître moins grave qu'elle ne l'est en réalité si la reconnaissance officielle de la langue française dans les provinces n'influait en rien sur le fait fondamental de l'existence des francophones. Plus profondément encore, le statut officiel de la langue est intimement lié à la perception qu'on se fait d'un peuple qui a façonné le pays, travaillé à son développement et en a marqué l'évolution historique. La reconnaissance officielle de la langue va au delà d'un geste isolé. Elle traduit la reconnaissance profonde à l'endroit du peuple qui s'exprime dans cette langue. Dans un état fédératif, cette reconnaissance va également au delà du niveau dit fédéral. Afin de toucher la vie quotidienne du peuple, il est essentiel que cette reconnaissance imprègne et inspire les structures provinciales et les organismes auxquels ce peuple s'identifie. Tel n'est pas le cas au Canada, même si l'histoire reconnaît la contribution et l'existence indubitables de "deux peuples fondateurs". La réalité est autre. Ce que l'un de ces "deux peuples fondateurs" rattaché et identifié à autant de provinces constate, c'est d'être privé de tout statut égalitaire. A ce niveau provincial, il est un peuple marginal.

L'absence quasi totale de droits reconnus au français, et donc au peuple et aux communautés qui s'expriment en cette langue dans les parties composant le pays, oblige à conclure que par inconscience, les provinces nient en pratique les droits fondamentaux de cette langue. La preuve de cette inconscience des provinces est, qu'après plus de cent ans de Confédération, il aura fallu que la contre-partie fédérale prenne l'initiative de décréter une législation qui relève de leur juridiction.

(1) - Document confidentiel: "La législation provinciale sur les langues au Canada". Service des recherches. Biblio. du Parlement, (Gary Levy) 8 nov. 1974. (2) Claude-Armand Sheppard, The law of Languages in Canada, étude no. 10 (cf. Info. Can) de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Information Canada, Ottawa, 1971. (3) Claude-A. Sheppard, "Régimes linguistiques canadiens et étrangers", Etude préparée pour la Commission Gendron, Synthèse S6, Québec, 1974, p. 502.

(LES HERITIERS DE LORD DURHAM - vol. 1)



Lorsque la politique a atteint un certain stade de développement où elle n'est plus capable de se développer par elle-même, il éclate une guerre pour lever les obstacles apparus sur le chemin de la politique. (Mao-Tsé-Toung).

Les cloches ont sonné en fin de semaine dernière. Les t'ites filles, vous avez râté votre chance! Votre beau prince charmant de la télévision, notre Bernard Derome bien à nous, Pierre Lavigne, a finalement décidé de quitter pour de bon le célibat, et, samedi dernier, il épousait Nicole. Faut dire qu'on s'y attendait depuis déjà un bon bout de temps. On peut donc s'attendre à une diminution du nombre de lettres que reçoit quotidiennement notre ami et collègue. Etant donné que le monde est petit et grand à la fois, il ne m'a pas été donné de bien connaître la femme de Pierre. Je sais qu'elle est une ancienne danseuse de ballet, et également comédienne. Elle s'était surtout fait remarquer dans un rôle de la pièce "La mouette de Tchekov", l'année dernière. A Nicole et Pierre, nous souhaitons longue vie et bonheur ensemble.

Etes-vous allés voir la dernière présentation du Théâtre Français: "Je veux voir Mioussov"? Ça faisait belle lurette que je n'avais pas ri comme cela. J'avais mal au côté droit d'avoir trop ri, et au côté gauche grâce aux coups de coudes de Philomène Caron. Les comédiens méritent certainement des félicitations de même que la directrice, Claire Ifrane. "Ils ont bien travaillé", m'a déclaré un des grands amateurs de théâtre, et je suis d'accord. Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement Claire Ifrane qui a travaillé beaucoup trop fort. Espérons, Claire, que les nuits blanches que vous avez passées, les sacrifices que vous avez faits, et les nombreuses déceptions que vous avez vécues aideront à faire apprécier un peu plus le travail bien fait. Nos meilleurs voeux vous accompagnent.

Si jamais vous avez l'occasion de visiter la belle ville de Houston aux Etats-Unis, ne ratez pas votre chance. C'est une expérience unique en son genre. Demandez à Jean Drolet. L'ami Jean et moi-même avons passé une courte journée à se ballader dans cette ville où on a l'impression de marcher sur des dollars. Oui, ça sent le pétrole, et le bon steak. Il faut voir pour croire à la grandeur des édifices et des vastes espaces verts. Dans les quelques heures que nous avons eues à notre disposition, il nous a été donné de visiter le centre aéro-spacial NASA, l'astrodome, le centre commercial Galleria, et The Summit. A Houston, les gens sont gentils, le sourire est de rigueur, on parle en chantant... Un jour on y retournera, et on sera en mesure de vous en dire plus long... D'ici ce temps-là, espérons que mon ami Jean aura retrouvé son souffle.

N'oubliez pas que c'est samedi que l'on célèbrera encore une fois la Cabane à Sucre. C'est une occasion de rencontrer des gens que vous n'avez pas vus depuis l'année dernière. C'est une chance de vous sucrer le bec, de visiter les nombreux kiosques, et de voir couronner Mlle Cabane à Sucre '77. Ne râtez pas l'occasion d'aller vous amuser. Ron Aubin m'a assuré de sa présence.

Plusieurs aspirants et aspirantes à la belle carrière d'annonceur ont profité du passage de l'annonceur-conseil de Radio Canada, Raymond Laplante, pour remplir les formulaires et s'entretenir avec ce monsieur sympathique qui nous fait honneur de sa visite, une fois par année. Je trouve réellement dommage que M. Laplante ne peut se déplacer plus souvent, car ses bons conseils, sa bonne humeur, sont une bouffée d'air frais qui nous arrive trop peu souvent.

On prend toujours le train pour quelque part, dit la chanson, et le journaliste Charles Lugassy, qui a quitté récemment Radio Canada Edmonton pour poursuivre sa carrière journalistique à Montréal, a décidé de se rendre une dernière fois dans les montagnes pour admirer les splendeurs de ces dernières et ensuite prendre le train pour Montréal... A Charlie, nous souhaitons bon succès. Dans un même souffle, qu'il nous soit permis de dire à Luc Lapierre combien il nous fait plaisir de le retrouver parmi nous. Luc a profité d'une belle vacance au pays de nos ancêtres, la France. Et, vous savez quand on est beau et intelligent comme Luc, on risque de se faire ravir par une personne du sexe opposé. Luc nous a promis qu'il retournerait en France l'année prochaine tout simplement pour poser la question qui est devenue traditionnelle: "Est-ce que vous êtes content de m'avoir connu? "

RIVIÈRE-LA-PAIX

"33 BARRETTE" à Falher

"33 Barrette" est un nom que les gens de la région de Rivière-la-Paix vont retenir. Environ 125 personnes se réunissaient, le 10 avril dernier, à la salle Dentinger du Centre Notre-Dame, pour découvrir les 5 jeunes musiciens de la région de l'outaouais. Ce spectacle faisait partie d'une tournée organisée et subventionnée par le Secrétariat d'Etat.

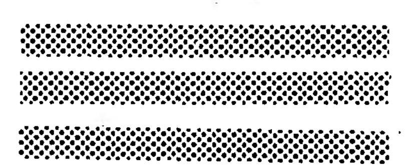
Jacques et Robert Pariseau débutent seuls, en a cappella. Ce sont deux ballades très douces dont une bretonne, "Prince Eugène". La franche camaraderie qui règne entre ces deux frères se réflète dans le style décontracté qu'ils adoptent. Puis tout le groupe s'y met et tout doucement on glisse a cappella vers la chanson accompagnée. Les gens assez âgés dans la salle ont pu reconnaître de bonnes vieilles chansons folkloriques du temps de leur jeunesse.

"33 Barrette" est un groupe de chanteurs et de musiciens des plus versatiles. Non seulement sont-ils interprètes, mais on les découvre aussi compositeurs. Une de ces compositions "La chouclaque" a vu le jour après une tournée du groupe dans une petite boîte à chansons à North Bay. Ici, le rythme change et on s'en va tout doucement vers le jazz. "33 Barrette" nous présente une musique un peu "funky", genre "blues" avec brio. Après une courte pause, lorsqu'ils reviennent sur scène, l'atmosphère est créée par le seul éclairage de bougies. C'est la prélude à "Colchique dans les prés", exécuté par le baryton Guy Devost. La foule est hypnotisée!

Ce qui frappe chez ces jeunes musiciens, c'est l'aisance avec laquelle ils agencent leur répertoire. Dès le début du spectacle, la foule est avec eux. Le rapport artistes-public est formidable! Personne ne se fait prier dans les chansons à répondre. Dans "Lola" et "Les voyageurs", compositions de 33 Barrette, on sent le thème de mouvement perpétuel du monde et de l'univers que veulent transmettre les interprètes. Le groupe nous berce tout doucement, puis nous amène progressivement au mouvement effréné. Ca coule, la musique de "Barrette", il n'y a pas de choc. L'acheminement est progressif et gracieux et nous pouvons qualifier de professionnel l'interprétation et le répertoire.

Les instruments que jouent chacun des artistes et leur rôle respectif dans le groupe se lisent comme suit: Jacques Pariseau, vocal, piano, piano électrique, clavinette, basse, leader 'improvisé'; Robert Villeneuve, basse Fender, guitare acoustique, percussions, vocal, vibrations colorées; Robert Pariseau, vocal, Mississippi saxophone, percussions, flûte traversière, flûte à bec, piano; Philippe Bacle, vocal, guitare acoustique, basse électrique, flûte, percussions, mandoline; Guy Devost, vocal, fines percussions, guitare acoustique, et le technicien de son, Steve Burman, qui en plus de voir à tout quant à la qualité de son du groupe, joue aussi du piano. C'est vraiment un groupe de jeunes qui ont du talent et dont il vaudra la peine de suivre l'évolution dans la chanson et la musique canadienne.

Le comité culturel de Rivière-la-Paix tient à souligner la subvention de $200.00 octroyée par la ville de Falher afin d'aider à défrayer les dépenses encourues.



ASSEMBLÉE MENSUELLE DU CONSEIL DE DONNELLY

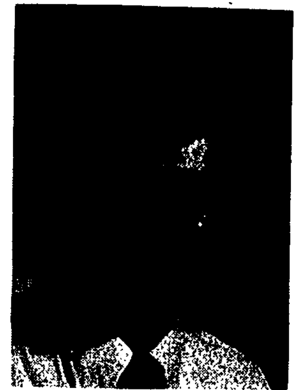
L'assemblée mensuelle du Conseil du village de Donnelly eut lieu le 12 avril dernier. Quatre sujets discutés au courant de la soirée sont à retenir: Premièrement, la semaine du 9 au 14 mai est officiellement proclamée "Pitch-In 1977", ou si l'on veut, "Participation 1977". Avec la venue de la température plus clémente on invite tous les gens de la municipalité à faire un effort spécial au courant de cette semaine et à faire le ménage printannier des cours et des jardins.

Des citoyens de la municipalité se sont présentés au Conseil afin de présenter leurs griefs contre quelques personnes insouciantes qui laissent leur chevaux se balader dans les rues et piétiner les gazons des propriétés adjacentes. A moins que les propriétaires des chevaux en question ne se ravisent, le Conseil du Village s'en mêlera. On demande donc aux propriétaires de chevaux de choisir des endroits plus appropriés à l'équitation de sorte qu'ils n'endommageront ni les propriétés privées ni les propriétés municipales.

Le Conseil se soucie aussi de la piètre apparence des maisons abandonnées du village. Espérons que les propriétaires feront quelque chose afin d'enjoliver l'apparence du village.

Il fut aussi question de la possibilité d'ouvrir une seconde route permettant l'entrée au village à partir de la voie No. 2. Il serait alors possible d'éviter le passage de camions à charges lourdes sur la rue principale.

Nouveau président de "LA DÉBACLE"



M. Ernest Chiasson

Un nouvel exécutif de "La débâcle" a été mis sur pied au courant d'une assemblée extraordinaire de gens intéressés. Ernest Chiasson, professeur à l'Ecole G.P. Vanier de Donnelly, fut élu président de la troupe de théâtre francophone de la région. Ernest arrive dans l'Ouest canadien après un séjour à Brazzaville, république Populaire du Congo où il était au service de l'Agence Canadienne de Développement international.

M. Chiasson est gradué de l'Université Sacré-Coeur et de l'Université Saint-Thomas, au Nouveau-Brunswick d'où il détient un Bachelier en Education en plus d'un Bachelier ès Arts. Il étudia le théâtre et la mise en scène sous Norma Springford à Moncton, N.-B. et sous Arthur Motyer à Frédéricton, N.-B.

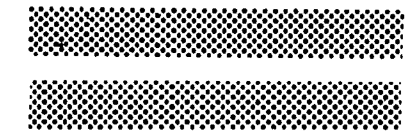
La nouvelle équipe est aussi composée de Mme Lucette Grenier de St-Isidore, vice-présidente; Mme Thérèse Bégin, secrétaire; et Antoine Bouchard de St-Isidore, trésorier.

Un comité de lecture a été formé afin de faire le choix de pièces qui pourraient être présentées à l'avenir. Le comité de lecture est composé de gens de la région qui aiment lire et qui feront connaître leurs opinions concernant les oeuvres qu'ils auront lues. "La Débâcle", troupe de théâtre francophone de la région de Rivière-la-Paix, espère ainsi présenter des pièces qui sauront plaire au public. Il serait question d'une production vers la fin septembre.

Concours de la télévision française

Le comité culturel de l'ACFA régionale tient à féliciter les trois gagnants du premier concours de la télévision française. Ils sont: Raymonde Aubin de Guy, Maurice Labrecque de Falher, et Pauline Tremblay de Marie-Reine.

Ce concours est ouvert aux élèves des 7e à 12e années et a comme but d'encourager nos élèves à regarder une variété d'émissions à la chaîne française de Radio Canada. Pour plus de renseignements, s'adresser à: Claude Desnoyers, C.P. 60, Donnelly, Alberta.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DU COMITÉ CULTUREL

L'assemblée annuelle générale du comité culturel de St-Isidore eut lieu le 13 avril dernier. Mme Normande Bouchard, présidente sortant de charge, souhaita la bienvenue à tous. Suivirent la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par la secrétaire, Mme Rose Lavoie et le rapport des activités de l'année par la présidente. Elle invita le comité des dames de l'Unifarm, celui des arts et des louveteaux à donner un rapport de leurs activités. Serge Bergeron, trésorier, lut le rapport financier.

Mme Bouchard adressa un remerciement tout spécial à toutes les bonnes gens qui ont contribué de leur temps et de leurs talents pour l'organisation des sports ou pour les décors lors des rencontres organisées au courant de l'année. Elle termina par les paroles suivantes: "C'est en s'unissant, en travaillant ensemble, que nous arriverons à rendre notre centre un endroit accueillant dont nous serons fiers."

M. Roger Monfette prit alors la parole et donna une explication des règlements qui régissent le service de boissons alcooliques au courant des soirées.

Suivit les élections. Mme Normande Bouchard fut réélue présidente par acclamation pour un terme de 3 ans. Deux nouveaux membres ont été ajoutés au sein de l'exécutif. Ce sont M. Gérard Gravel et Mme Madeleine Bergeron. Ceci fait que l'exécutif se compose maintenant de 7 membres au lieu de 5. Mme Bouchard remercia les gens de la confiance qu'ils lui témoignent et félicita les nouveaux membres.

On ajourna l'assemblée et les 35 personnes présentes purent bavarder en dégustant une légère collation.

BEAUSOLEIL-BROUSSARD à Falher

Les francophones d'origines franco-ontariennes et d'origines acadiennes des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ont pu se retremper dans le folklore de leurs ancêtres lors du spectacle conjoint de François Lemieux et du groupe Beausoleil-Broussard.

Il est à déplorer que seulement quelques cinquante personnes se sont déplacées pour ce spectacle. Le tout fut bien pensé et présenté avec un souci d'honnêteté et de réalisme visant à détruire les mythes des minorités francophones pour plutôt raconter les faits et l'évolution de la minorité francophone canadienne.

Les gens d'origine ontarienne ont pu revivre quelques bonnes vieilles "tounes" interprétées par François Lemieux. Il présenta aussi de ses propres compositions. François Lemieux est un gars franc et direct qui croit en ce qu'il fait et qui est sincère envers lui-même et envers les autres.

Isabelle Roy, de Caraquet, N.-B.; Jacques Savoie de Campbellton, N.-B.; Claude Fournier de Bathurst, aussi du nord-est du N.-B. et Johnny Comeau de Baie Ste-Marie en Nouvelle-Ecosse forment le groupe Beausoleil-Broussard depuis l'automne dernier. Ce sont des artistes très versatiles. On a pu les voir s'accompagner de la guitare, de la clarinette, des cuillères, de la mandoline, de la basse, du piano, du violon et de la guimbarde.

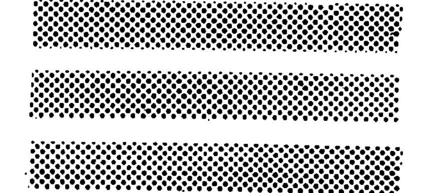
Dans son interprétation de "La fille à Ti-Ken Belliveau" et "Restons la terre est belle", on sent toute la sensibilité d'Isabelle Roy pour le peuple acadien. S'unissant à Jacques Savoie, parolier, à Johnny Comeau et à Claude Fournier, musiciens accomplis, ces quatre acadiens captent l'intérêt des spectateurs. Isabelle Roy se révèle une personnalité attachante, une voix douce, une des plus belles voix d'Acadie.

Beausoleil-Broussard a déjà enregistré un disque pour les productions "Le Tamanoir" de Montréal.

Soirée dansante à St-Isidore

Décoré dans le thème de la fête Pascale, le centre culturel de St-Isidore servait de lieu de rencontre le 9 avril dernier lors d'une soirée dansante. Environ 95 personnes se réunissaient pour s'amuser au son de la musique "disco". En plus des habitués de la région, nous soulignons la présence de M. et Mme Ovila Morrissette, M. et Mme Fernando Girard et Mlle Colette Grenier d'Edmonton, M. et Mme Paul Brisson de Banff et M. et Mme Henri Lemire de Bonnyville.

Un goûter-buffet permettait aux gens de se régaler de bonne nourriture en plus de bonne musique et de compagnie agréable.



Quand je pense tout seul...



Un bien mauvais politicien

Il faut dire que ça n'avait pas bien commencé son affaire. Quand on vient au monde dans une étable, parmi les animaux, on a un long chemin à faire avant de devenir roi d'un pays. On n'a pas grand atout en sa faveur. Les choses ne se sont pas mises à remonter tout de suite: peu de temps après sa naissance les puissances de l'état sont à sa poursuite et on veut sa mort.

Dans son enfance et sa jeunesse, rien de bien spectaculaire. Le métier de charpentier est bien honorable, mais ça ne mène pas habituellement vers la gloire. Finalement quand il eut atteint la trentaine il commença à sortir de chez lui, à discourir, et à se faire connaître. Il a pris avec les gens, et il devint très vite populaire. Il avait du talent et ça promettait. Malheureusement il avait cette manie de se faire des ennemis.

Quand on commence au bas de l'échelle, il faut savoir s'apprivoiser les gens. Si on veut réussir en politique, il n'est pas bon de dire tout ce que l'on pense. Il faut aussi être diplomate, complimenter les gens, surtout ceux qui peuvent aider votre carrière. Mais lui, il opère très différemment, et il se met tout de suite les pieds dans le plat. Après une tournée fructueuse, il revient dans son village. Les gens sont curieux, intéressés. Ils veulent le voir faire des miracles comme il en fait en cours de route. Au lieu de condescendre, il leur dit qu'aucun prophète n'est bien reçu dans son pays, et il refuse d'avoir à faire avec eux. Il les a tellement insultés qu'ils veulent le tuer tout de suite. Il s'est mis à dos les gens de son propre village!

Il ne fut guère plus habile dans le choix de ses amis: d'ignorants pêcheurs, des pécheurs publics, quelques vils collectionneurs d'impôt. Cela, au lieu de cultiver les personnages d'influence, les gens instruits, les riches, ceux qui ont des connections en haut lieu. Ses amis, non seulement furent-ils impuissants dans la promotion de sa carrière, mais quand le danger survint et que ça commença à chauffer, ils ne fournissaient pas de l'abandonner à ses tyrants.

Un de ses grands atouts était sa capacité de guérir les gens et de faire des miracles. Il aurait pu se servir de cela pour pousser sa cause, mais au contraire, il recommandait aux gens de n'en rien dire. Heureusement pour lui qu'ils ne l'ont pas écouté, et qu'ils répandaient à qui mieux mieux ses exploits curatifs.

Une fois, il s'est fait beaucoup de tort. Il avait nourri 5,000 personnes avec 5 pains et 2 poissons. Ce fut vraiment quelque chose! Et le lendemain une foule encore plus nombreuse est venue le rencontrer. Sans doute qu'il ne pouvait pas répéter son truc de la veille, mais il aurait pu les amadouer, leur raconter des histoires... Mais notre homme commence à leur dire qu'il est lui-même le pain de la vie, et que pour vivre, il leur faudra manger sa chair et boire son sang. A-t-on jamais entendu quelque chose d'aussi répugnant et d'inacceptable! Bien sûr la foule n'a pu accepter un discours aussi étrange, et ce jour-là il s'est perdu des milliers de votes.

On dirait qu'il ne voulait pas gagner. Comment réussir dans la vie avec des idées de modestie, de non-violence ("Si quelqu'un vous frappe sur la joue, présentez-lui aussi l'autre"...), d'être "doux et humble de coeur"! , de pardonner 70 fois sept fois... Aussi cette affaire incompréhensible qu'il faut devenir pauvre. Non, il ne pouvait pas gagner. Pourtant il ne manquait pas d'intelligence. Peut-être a-t-il voulu jouer le tout pour le tout, pariant que le monde achèterait son paquet. En fait, il y avait un je-ne-sais-quoi de fascinant avec sa plateforme. Son discours sur la montagne avait de quoi d'étrangement attrayant. Ce n'était pas pratique, évidemment. Et pourtant, pour un moment, je me suis demandé moi-même: "Si c'était lui qui avait raison... s'il avait la clef de la solution des problèmes du monde, l'amour, la fraternité, le détachement des biens matériels, l'acceptation inconditionnelle de sa personne et de son enseignement..." Mais non!

A la fin ils l'ont eu. Il s'était fait tellement d'ennemis parmi les puissants. On a vu ça venir. Et pourtant c'était terrible de le voir pendre à la croix parmi d'atroces souffrances. Il ne méritait pas ça quand même. Dommage de le voir mourir ainsi, et de voir ses idées étrangement attirantes disparaître avec lui...

JACQUES JOHNSON, O.M.I.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

Perspectives du blé

Compte tenu de l'accumulation des réserves mondiales de céréales, du niveau peu élevé des prix du blé, le plus bas depuis 1972-73, et de la menace de sécheresse, le printemps de 1977 est peut-être l'une des périodes de décision les plus difficiles qu'aient eu à traverser les céréaliculteurs canadiens depuis des années.

Pour les agriculteurs, il s'agira surtout de savoir si les réserves d'humidité seront suffisantes pour les cultures en 1977 et si les marchés mondiaux du blé sont de nouveau entrés dans une période excédentaire et de fléchissement des prix.

Ce rapport sur les perspectives du blé a été fait par M. J.S. Carmichael, de la Direction de l'économie d'Agriculture Canada.

En 1976, l'effet combiné d'une superficie et d'un rendement records s'est soldé par une récolte mondiale de 412 millions de tonnes de blé, ce qui constitue un niveau sans précédent. On prévoit qu'à la fin de la campagne 1976-77, les réserves mondiales de blé s'établiront à 103 millions de tonnes, soit plus de 60 millions de tonnes de plus que l'année précédente.

La menace d'une pénurie alimentaire mondiale s'est atténuée pour l'immédiat et le prix du blé a considérablement fléchi sur les marchés mondiaux durant les premiers mois de la campagne 1976-77.

Au début de 1976-77, les réserves mondiales de blé étaient moindres que l'équivalent des exportations d'une année. Par contre, à l'aube de 1977-78, le volume des reports devrait dépasser de plus de 75 pour cent celui des exportations mondiales de 1976-77.

Il est impossible en ce moment de déterminer avec certitude ce que sera la production mondiale en 1977, tant du point de vue de la superficie que du rendement.

Les prix du blé canadien ont commencé à fléchir en octobre 1975 et ont maintenu cette tendance jusqu'à la fin de décembre 1976, passant de $5.32 à $3.24 le boisseau. Au début de mars 1977, les prix de vente de la Commission canadienne du blé (blé roux de printemps de l'Ouest canadien No. 1, Thunder Bay) sont remontés à environ $3.48 le boisseau. Un certain nombre de facteurs influeront sur les prix au cours des prochains mois.

Le volume considérable des stocks en réserve menace les marchés mondiaux. Les stocks mondiaux augmenteront d'environ 40 millions de tonnes, ce qui équivaut presque au double de la production totale du Canada. Même si le Canada et les Etats-Unis ont réduit leur production de 25 pour cent et que tous les autres pays ont maintenu la leur, les stocks mondiaux augmenteront encore de 20 millions de tonnes en 1977, à moins de changements majeurs au niveau de la consommation.

La croissance relativement faible du blé d'hiver américain, du moins jusqu'au 20 février, et le manque d'humidité ailleurs aux Etats-Unis et au Canada tendent à faire hausser les prix. L'effet de la température sur la récolte d'hiver aux Etats-Unis pourra être évalué de façon plus objective à la fin du printemps. Il est probable que les emblavures de blé de printemps dans les deux pays seront moindres qu'en 1976.

Les approvisionnements relativement limités de céréales fourragères, plus particulièrement d'oléagineux, et le raffermissement de leurs prix continuent de faire monter le prix du blé. L'affaiblissement du dollar canadien a le même effet.

Il est peu probable que les prix du blé fluctuent beaucoup avant que l'on ait de meilleures indications de ce que sera la récolte de 1977.

Les prix actuels du blé, du colza, de l'orge et de l'avoine, d'après les rendements moyens obtenus récemment, favorisent le colza. Au niveau où sont actuellement les prix à l'exportation, une acre de colza rapporte un revenu brut de $125 (rendement de 18 boisseaux); pour le blé, il est d'environ $90 l'acre (25 boisseaux); pour l'orge, un peu moins de $90 l'acre (40 boisseaux) et encore moins pour l'avoine (50 boisseaux l'acre).

Quand ils ont le choix, les agriculteurs considèrent généralement le niveau de revenu possible de diverses cultures. La hausse récente des prix du blé et le resserrement de l'offre d'orge rendent très incertains les rapports entre les prix de ces céréales.

Si le Canada connaît une bonne récolte de blé en 1977, il est peu probable que les marchés mondiaux soient suffisants pour empêcher une autre accumulation des stocks. En 1977-78, les contingents de livraison pourraient favoriser les producteurs d'orge ou de quelque autre céréale. Ce facteur n'a guère eu d'influence ces dernières années à cause du faible volume des réserves.

Au moment d'écrire ces lignes, le taux d'humidité du sol dans la région des Prairies était à son plus bas niveau depuis de nombreuses années et il faudra des précipitations supérieures à la normale au printemps pour que les récoltes soient bonnes. Si le sol est très sec au moment des semis, il se pourrait que les superficies en jachères augmentent. Si les conditions sont normales ou humides, on devrait assister à une augmentation des emblavures d'autres céréales et oléagineux.

Club de l'Age d'or

(suite de la page 3)

travail fut couronné par un succès complet et nous les félicitons.

Ce dîner fut suivi d'une intéressante partie de cartes où l'on joua soit au bridge soit au whist.

Espérons que cette première rencontre du genre n'est que le prélude d'autres qui pourront se produire, au moins annuellement. C'est une occasion idéale de se rencontrer, de faire surgir du passé des souvenirs marqués au coin de la joie, et parfois, hélas! de tristesse. Toutefois, ce fut pour tous un bain d'optimisme pour ceux et celles qui ont franchi le seuil de la porte de l'Age d'Or. "J'y étais".

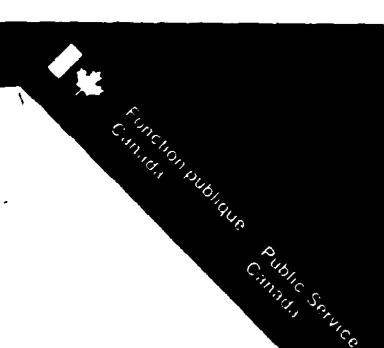
M. M. Lavallée







Appel
de candidatures
mixtes



Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)

AGENT SUPÉRIEUR DES PROJETS

Traitement : $22 954 à $26 041
No de référence : 7-A-P-003 (69)

Dans le cadre de ses efforts, pour appuyer les opérations du gouvernement canadien à l'étranger, le ministère des Affaires extérieures recherche un(e) spécialiste dans le domaine des immeubles résidentiels et à bureaux.

Fonctions
Le titulaire aura la responsabilité de gérer des projets de logement à l'étranger et d'en définir les exigences; de procéder à l'acquisition de biens immobiliers en négociant les contrats d'achat ou les baux; de concevoir les plans d'étages et d'établir les devis en vue de l'aménagement et de la réfection d'immeubles; d'élaborer et d'administrer des contrats de façon à en assurer la réalisation dans les limites budgétaires et les délais convenus.

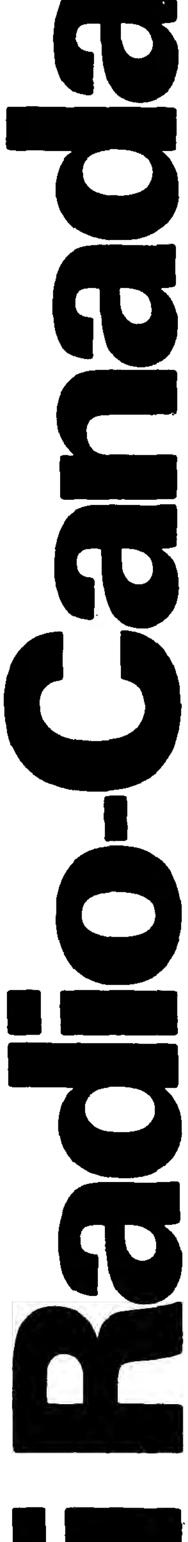
Conditions de candidature
Doit être détenteur d'un grade ou d'un diplôme en architecture ou en génie décerné par une université ou un institut technologique reconnu et posséder une expérience manifeste dans les fonctions susmentionnées. Doit faire preuve d'aptitudes à communiquer et à négocier. Le titulaire doit pouvoir assumer d'importantes responsabilités alors qu'il est seul sur place au cours de fréquents voyages à l'étranger. Les candidats choisis doivent également satisfaire aux exigences en matière de santé et de sécurité.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Commission de la fonction publique du Canada
Pièce 1725, Tour Ouest
L'Esplanade Laurier
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A OM7

Date limite: le 12 mai 1977
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



Volume 11
numéro 18

Semaine du 30 avril
au 6 mai 1977

Programme
de la télévision

**Simon Durivage
continuera à s'adresser
aux consommateurs
durant tout l'été**

(article en pages 4 et 5)

Aux Beaux Dimanches:
Annie Cordy à l'Olympia
et Salomé de R. Strauss

A Second regard:
le Guatemala
après le tremblement de terre

A Rencontres:
le pasteur Roger Mehl

Dans nos studios

Consommateurs avertis
le mardi à 21 h 30 (à compter du 21 juin)

«Consommateurs avertis»: Entre deux saisons, les mêmes objectifs

Crédibilité, honnêteté, neutralité, ce sont les termes qui reviennent le plus souvent au fil de l'interview que nous ont accordée quelques membres de l'équipe de **Consommateurs avertis** au terme d'une saison qu'ont suivie assidûment près d'un million de téléspectateurs, à la chaîne française de Radio-Canada.

Ces mots revêtent une signification importante lorsqu'on se permet d'interroger notre système économique avec autant de vigueur.

A partir de cette volonté de maintenir la satisfaction des téléspectateurs à son niveau le plus élevé, l'animateur Simon Durivage ainsi que les réalisateurs Karl Parent et André Groulx ont identifié plusieurs raisons au succès de leur émission.

«Feedback» important

«Les consommateurs nous font savoir clairement que nous répondons bien à leurs besoins, dit Karl Parent. Le courrier important que nous recevons nous oblige à présenter des dossiers solidement étayés. C'est un peu comme une roue qui tourne: notre action suscite d'importantes réactions qui elles-mêmes nous incitent à coller fidèlement à la réalité quotidienne du consommateur. D'ailleurs, lorsque nous leur rendons visite, les commerçants savent bien qu'un groupe important de consommateurs les regardent derrière la caméra.»

Le ton: frondeur non dépourvu d'humour

A cela s'ajoute le ton frondeur largement teinté d'humour affiché par l'animateur. «Notre sympathie à l'égard du consommateur est explicite, commente Simon Durivage, ce qui ne veut pas dire que nous ne poursuivons pas la plus grande neutralité possible. A partir du moment où nos recherchistes nous livrent des faits incontestables, nous considérons que notre mandat commande de dénoncer les fauteurs de troubles que recèle en trop grand nombre notre système économique.»

Les limites

L'équipe de **Consommateurs avertis** n'entend pas s'imposer de limites lorsqu'il s'agit de dénoncer les vendeurs de camelote. «Lorsque la preuve est établie, nous allons jusqu'au bout, même s'il s'agit d'un commanditaire de la maison», ajoute l'animateur.

«D'ailleurs, si nous ennuyons terriblement certaines entreprises, toutes les menaces de poursuite ne se sont jamais matérialisées. De même, les menaces de «cassage de bras» sont demeurées lettre morte.

«A l'inverse, nous n'essayons jamais de couler un commerçant sans raison. Notre sympathie pour le consommateur n'ira jamais jusqu'au militantisme. Une telle attitude nous ferait perdre toute crédibilité.»

Un contexte économique favorable...

Il va sans dire que les inquiétudes entretenues par une éco-

Simon Durivage



Philippe Edmunston, président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA)



Le réalisateur Karl Parent et l'animateur Simon Durivage





MERCREDI
4 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 YOU HOU
«Les Sonneries».
10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Fesant. «Le Canard».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
Les cataractes, avec le docteur Claude Duquette. Généralités, aspects, symptômes, indication de chirurgie, inconvénients et solutions.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Pain de viande, avec Claudette Taillefer. — L'arrangement des roses.
11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
«La Chanson qui tue». Le comte Yoster a écrit les paroles d'une chanson inscrite à un concours. La vedette meurt en la créant.
12h00 SKIPPY
«Chasse au trésor».
12h30 LES COQUELUCHES
Invité: Claude Michel. Réal.: Lise Chayer.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevues avec Mme Alex Pelletier, épouse de Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, et avec Michel Jobert, chef du Parti démocrate français. Recherche et entrevues: Minou Petrowski. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Jean-Guy Benjamin.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Entrevues avec les pionniers de la radio et de la télévision. Reconstitution de la première équipe technique de télévision à Radio-Canada. Quelques comédiens du radio-roman «Madeleine et Pierre». Albert Cloutier trace la petite histoire de la radio. Invité: Jean Lalonde. L'information: comment ajuster son appareil de télé, avec M. Léon Baldwin, directeur technique à la retraite. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Daniel Simard, Monique Lalande et Gilles Proulx. Réal.: Gilles Derome, Jean Letarte et André Simard.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
Antoinette ouvre une école de détectives privés afin de mettre au point des méthodes de son invention.
17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Le Champion». Mis au défi par le prétentieux propriétaire d'un yacht, le clan de Nick accepte de participer à une course au tracé difficile. Relic est désigné comme leur champion.
17h30 L'HEURE DE POINTE
18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 A COMMUNIQUER
19h30 BASEBALL
Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:
19h30 CINÉ-SOLEIL
●**La Vache et le prisonnier.** Comédie réalisée par Henri Verneuil, avec Fernandel, René Havard et Inge Schoner. Durant la dernière guerre, un Français, prisonnier en Allemagne, décide de s'évader. Comme il est affecté aux travaux des champs, il obtient de la fermière qu'elle lui donne une vache. Cela lui permet de passer pour un garçon de ferme qui mène sa bête au pré (Fr.-it. 59).
OU
20h30 La Horde sauvage ou la Reine Maverick. Western réalisé par J. Kane, avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan et S. Beady. «La Reine Maverick» est une maison de jeu très en vogue, exploitée par une femme à la solde d'un gang de voleurs. Mais l'arrivée d'un aventurier sème le trouble dans le coeur de la propriétaire et la discorde chez les bandits (USA 55).
22h00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
Avec le Pasadena Roof Orchestra; Stuff; Art Blakey's Jazz Messengers, et le Trio J. Yamashita.
ou
LE TRAVAIL À LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. «Beat», expérience cinématographique de jeunes Abitibiens. — Entrevue avec Ann Bilodeau, artisan; l'importance du contact avec la matière. — Pierre Bélanger, éleveur de bisons. Comment apprêter cette viande; la vie d'un éleveur de bisons. Rech.: Andrée Barrette. Anim.: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel Garneau.
24h00 CINÉMA ●
Mina de Vanghel. Film réalisé par Maurice Clavel, avec Odile Versois, Alain Cuny, Marie Sabouret et Jean Servais. L'histoire d'une riche Allemande, venue en France, déçue par un brillant coureur de dot et brusquement éprise d'un homme qui n'est pas libre de l'aimer (Fr. 53).

JEUDI
5 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. «Ah! si les sauterelles pensaient aux savants pressés» (le son S).
10h15 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Du côté de l'Orient».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Poullot. Semence de légumes potagers. Taille des arbustes au printemps. Préparation des rosiers. — «Tapisserie», avec Jean Grenier. Les murales. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
L'oeuf en ramequin et l'oeuf à la sauce soya, avec Christiane Duchesne. — La pose d'un store en bambou, avec François Décarie.
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«L'Alberta revisitée». Documentaire.
12h00 PRINCE NOIR
Avec William Lucas, Judi Bowker, Roderick Shaw, Charlotte Mitchell et Alistair John McKenzie. «Contre-attaque».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Frédérique, Sylvain Lelièvre et France Laporte. Réal.: Martin Gaudreau.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.
14h30 CINÉMA ●
Le Bonheur dans vingt ans. Documentaire réalisé par Albert Knobler, avec Michel Bouquet. La lente progression du peuple tchécoslovaque vers la liberté: de la libération de 48 au printemps 68 (Fr. 70).
16h00 BOBINO
16h30 FANFRELUCHE
«La Perle».
17h00 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf; adaptation de Michel Arnaud et André Cerf; dialogues: Jean Ferry; musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner. Gibassier réussit à blesser Salvator durant une poursuite. Salvator échappe à la griffe du limier grâce à l'immunité militaire que lui prodigue Herbert. Il est secouru par le commissaire.
17h30 L'HEURE DE POINTE
«Spectacles», avec Francine Grimaldi. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.
18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA
19h00 VISAGES
19h30 LES GRANDS FILMS
Le Dernier Train du Katanga. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Rod Taylor, Jim Brown et Peter Carsten. Deux mercenaires prennent la tête d'un commando congolais pour aller au secours des habitants d'un village aux mains des rebelles et pour récupérer une fortune en diamants (Brit. 67).
21h30 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 4e: «Le Maïs et les plantes vivrières». Recherches en vue d'améliorer la production de ces aliments. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.
22h00 À COMMUNIQUER
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.
24h05 BRIGADE SPÉCIALE
Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell, Garfield Morgan et Sheila Brownrigg. «Les Soldats de Londres». Une femme aperçoit une arme dans le sac de voyage d'un homme qui arrive de Beyrouth. Il s'agit d'un aventurier raciste impitoyable.

VENDREDI
6 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 TAM-TAM
Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. Textes: Les Mimes électriques, Marie-Francine Hébert, Ronald Prégent, Dominique de Pasquale et Louise La Haye. Réal.: Guy Comeau. «La Sériation».
10h15 VIRGINIE
«Le Poisson rouge».
10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Services gouvernementaux fédéraux». MM. Pierre Witkowski et Carlos Lammens parlent de l'étiquetage des produits. Nouvelle loi sur l'étiquetage, protection, renseignements trompeurs, genre de produits, renseignements obligatoires, datation, produits congelés, nombre de portions et liste d'ingrédients.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Comment choisir et préparer des fleurs séchées, avec Léon Arsenault. — Préparation de base et quelques variantes de crêpes, avec Monique Chevrier.
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
Extraits de films muets. «Musicien en herbe». «Les Soupirants». «Don Juan». «Les Boxeurs».
12h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. Jef vient habiter chez Théodore mais il ne plait pas à Poly. Les enfants le surveillent, étonnés de le voir porter un col roulé ou un foulard.
12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Renault Gariépy.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Musiciens de chez nous»: De l'église Saint-Mathias, de Westmount, Hélène Dugal, organiste, titulaire de la basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal. Rech. et entrevue: Roberte Auclair. — «Restaurant exotique»: «Le Guillaume Tell», restaurant suisse. Entrevue: France Nadeau. Appréciation de Françoise Kayler. — «Le Point de vue de...». Réal.: Claude Routhier.
14h30 CINÉMA ●
Coulez le Bismark. Drame réalisé par Lewis Gilbert, avec Kenneth More, Dana Wynter et Carl Mohner. En 1941, l'Allemagne lance le Bismark. Le cuirassé prend la mer avec mission de paralyser la flotte britannique. A sa première rencontre avec les forces navales anglaises, il fait exploser un navire et en avarie un autre (USA 60).
16h00 BOBINO
16h30 SOL ET GOBELET
«La Statue erre».
17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«Soirée d'anniversaire».
17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.
18h00 CE SOIR
18h30 CE SOIR EN ALBERTA
19h00 PAR 27
19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Obsession». Attaquée par un maniaque, une jeune professeur de piano subit un blocage psychologique. Sa santé décline et elle est sujette à des hallucinations qui la conduisent au seuil de la folie.
20h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud. Coord.: François Brunet.
21h30 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claude Préfontaine, Marthe Choquette, Hubert Loiselle, Lisette Guertin, Eric Gaudry, Guy Nadon, Reine France, Nicole Leblanc, J.-Léo Gagnon et Rolland Bédard. Anatole a un malaise au magasin et l'abbé Dorval ne semble pas en très bonne forme. Paulette et Rolland se disputent. Réal.: Yvon Trudel.
22h00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot. Analyste: Fernand Seguin. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 CINEMA
Nids d'espions à Istambul. Drame réalisé par Peter Collinson, avec Stanley Baker, Geraldine Chaplin et Donald Pleasence. Un agent secret doit retrouver un certain agronome génial fraichement évadé d'un camp de concentration soviétique. Ses recherches le conduisent aux Etats-Unis et en Turquie, mais il s'aperçoit qu'il est doublé par des collègues et qu'il a perdu la confiance de son chef. Il décide de travailler pour son compte (Brit. 72).

"NOUS AVONS ATTEINT NOTRE BUT"



Suzanne Dalziel et Roméo Paquette



Mmes L. Hamel et Thérèse Dallaire



Suzanne Dalziel et Christine Malespina



M. Normandeau, P. Motut et L. Kleinmeyer



M. Le Maire de Coquitlam



M.J. Baillot





LES INVITES A LA TABLE D'HONNEUR



Lise Kleinmeyer



Les Coquitlam Boys

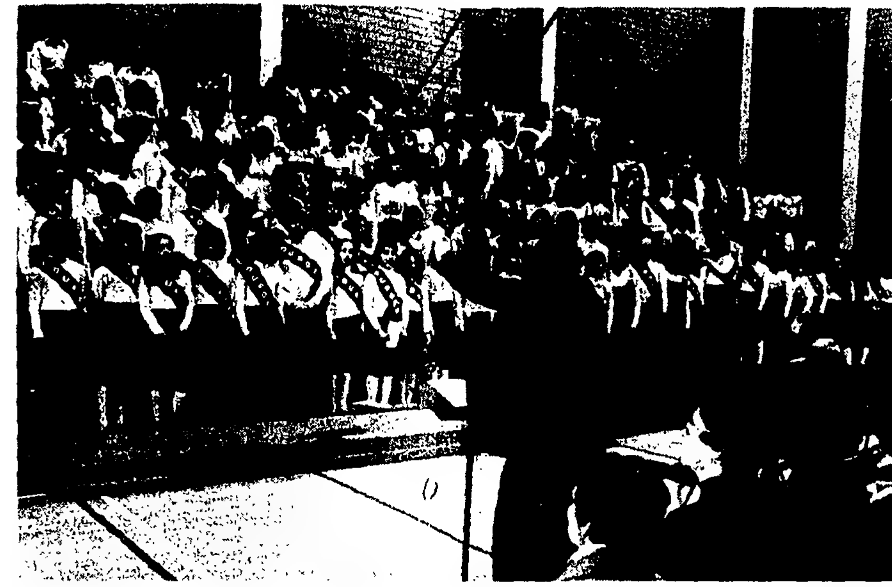


Les Echos du Pacifique





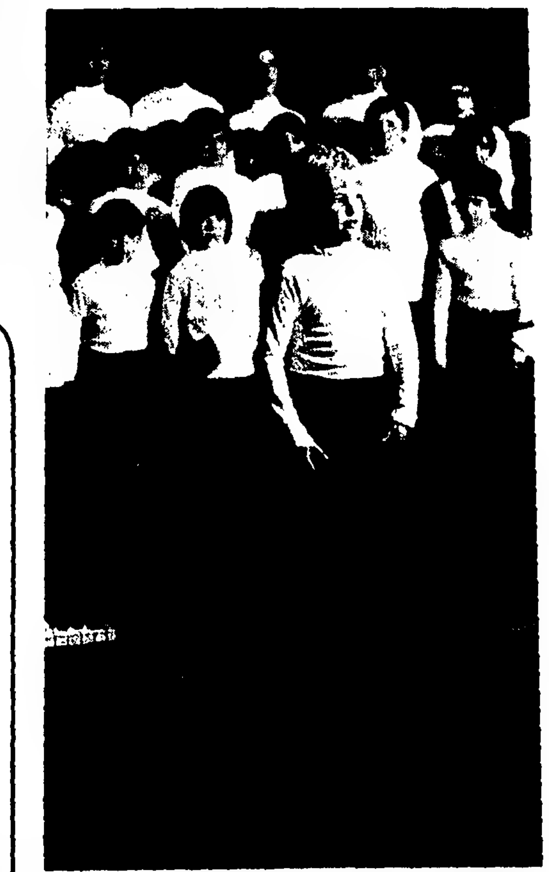
Les Chante-Clairs



Laurier Hamel



Germain Fortier



Un Soliste des Coquitlam Boys

"De la dynamite" dans l'ACA

Lise Kleinmeyer est directeur musical de la chorale "Les Tournesols" de l'école St-Thomas d'Aquin. Les Tournesols ont participé à la Rencontre Musicale de l'ACA, qui eut lieu du 14 au 17 avril dernier. Elle s'entretient ici avec Gaëtan Tremblay du FRANCO.

Q. Lise Kleinmeyer, quelles sont vos réactions quant à la performance des Tournesols lors de la rencontre musicale à Coquitlam (C.B.)?

R. Il y a maintenant un enthousiasme jamais enregistré auparavant chez les Tournesols. C'est comme si c'était un nouveau commencement où tout est possible. Au plan musical, les Tournesols ont été cent fois mieux que lors de leur concert à l'école J.H. Picard quelques semaines avant la rencontre musicale.

Q. Et quelle en serait la raison, selon vous?

R. C'est dû au fait qu'ils ont beaucoup travaillé, qu'ils étaient ensemble depuis quelques jours, qu'ils avaient beaucoup d'enthousiasme.

Q. Quelle a été la performance des chorales pour les chants communs, il y a eu des faibles, des réussites?

R. Les chants communs ont été très bien réussis. Ca posait certes des difficultés avec un si grand nombre de choristes. Lorsqu'on travaille en ateliers, en petits groupes, ils comprennent tout, mais lorsqu'on regroupe les choristes, du fait de l'ensemble, ils oublient des détails... peut-être que chacun se fie un peu sur l'autre. Les jeunes ont eu de la difficulté avec Santiano, mais c'était tout simplement parce qu'ils avaient oublié leur carnet, à cause de l'énervement sans doute.

Q. Et quelle a été la réaction des Tournesols à cette rencontre musicale?

R. Ils ont trouvé que c'était une très bonne expérience. C'était peut-être, cependant, un peu long; la plupart des chefs de choeur sont de cet avis aussi.

Q. Et au plan de la fin de semaine, des activités de distraction, de l'immersion dans des familles inconnues auparavant, etc...?

R. En général, les enfants ont été très heureux de leur fin de semaine. Ils étaient très contents au plan musical, de la visite de la ville, et de l'échange. Seul point noir au tableau: ils déplorent qu'ils n'aient pas eu davantage de temps pour communiquer avec les familles. Ils ont trouvé aussi la promenade en bateau sur le Simon Fraser un peu longue, il faisait froid... Ils ont trouvé également qu'il n'y avait pas assez d'activités sportives, et que le calendrier était un peu chargé. La prochaine fois on aura peut-être moins d'ateliers et chaque atelier présentera un petit concert... On verra. Au lieu de trois jours, on aura peut-être une semaine. On pourrait aussi intégrer les autres formes d'art avec le chant choral. Tout cela, c'est évidemment des idées, des propositions, le tout se décidera au cours de l'année.

Q. Avez-vous eu d'autres réactions en regard de la performance des Tournesols?

R. Richard Ducas de l'Alliance Chorale Canadienne a été très impressionné par un groupe si jeune. Henri Lorieau m'a dit: "dynamite"..!

Lise Kleinmeyer, merci!





Les spectateurs



; Coquitlam Boys



Les Echos du Pacifique





Chant commun

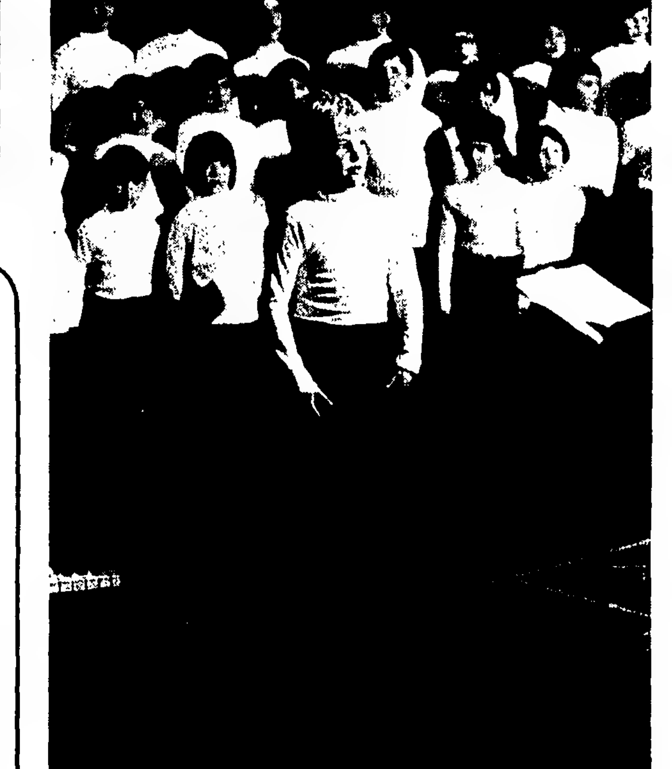


es Chante-Clairs



Laurier Hamel

Travail en Ateliers



Un Soliste des Coquitlam Boys





Les Chanta-Clairs

"De la dynamite" dans l'ACA

est directeur mu-
ale "Les Tourne-
St-Thomas d'A-
ıesols ont partici-
ıtre Musicale de
lieu du 14 au 17
le s'entretient ici
mblay du FRAN-

*yer, quelles sont
tant à la perfor-
nesols lors de la
ale à Coquitlam*

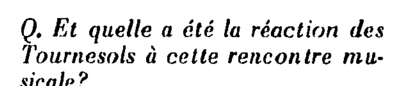
ɛnant un enthou-
nregistré aupara-
ˉournesols. C'est
ait un nouveau
où tout est possi-
sical, les Tourne-
t fois mieux que
ert à l'école J.H.
semaines avant la
le.

serait la raison,

fait qu'ils ont
lé, qu'ils étaient
quelques jours,
ucoup d'enthou-

*la performance
les chants com-
des faibles, des*

R. Les chants communs ont été très bien réussis. Ca posait certes des difficultés avec un si grand nombre de choristes. Lorsqu'on travaille en ateliers, en petits groupes, ils comprennent tout, mais lorsqu'on regroupe les choristes, du fait de l'ensemble, ils oublient des détails... peut-être que chacun se fie un peu sur l'autre. Les jeunes ont eu de la difficulté avec Santiano, mais c'était tout simplement parce qu'ils avaient oublié leur carnet, à cause de l'énervement sans doute.

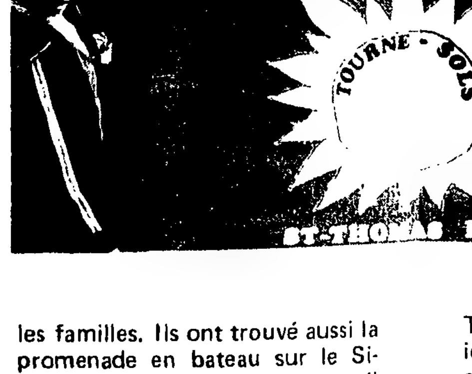


Q. Et quelle a été la réaction des Tournesols à cette rencontre musicale?

R. Ils ont trouvé que c'était une très bonne expérience. C'était peut-être, cependant, un peu long; la plupart des chefs de choeur sont de cet avis aussi.

Q. Et au plan de la fin de semaine, des activités de distraction, de l'immersion dans des familles inconnues auparavant, etc...?

R. En général, les enfants ont été très heureux de leur fin de semaine. Ils étaient très contents au plan musical, de la visite de la ville, et de l'échange. Seul point noir au tableau: ils déplorent qu'ils n'aient pas eu davantage de temps pour communiquer avec les familles. Ils ont trouvé aussi la promenade en bateau sur le Simon Fraser un peu longue, il faisait froid... Ils ont trouvé également qu'il n'y avait pas assez d'activités sportives, et que le calendrier était un peu chargé. La prochaine fois on aura peut-être moins d'ateliers et chaque atelier présentera un petit concert... On verra. Au lieu de trois jours, on aura peut-être une semaine. On pourrait aussi intégrer les autres formes d'art avec le chant choral.



Tout cela, c'est évidemment des idées, des propositions, le tout se décidera au cours de l'année.

Q. Avez-vous eu d'autres réactions en regard de la performance des Tournesols?

R. Richard Ducas de l'Alliance Chorale Canadienne a été très impressionné par un groupe si jeune. Henri Lorieau m'a dit: "dynamite"..!

Lise Kleinmeyer, merci!





Les spectateurs

Mlle Rouleau

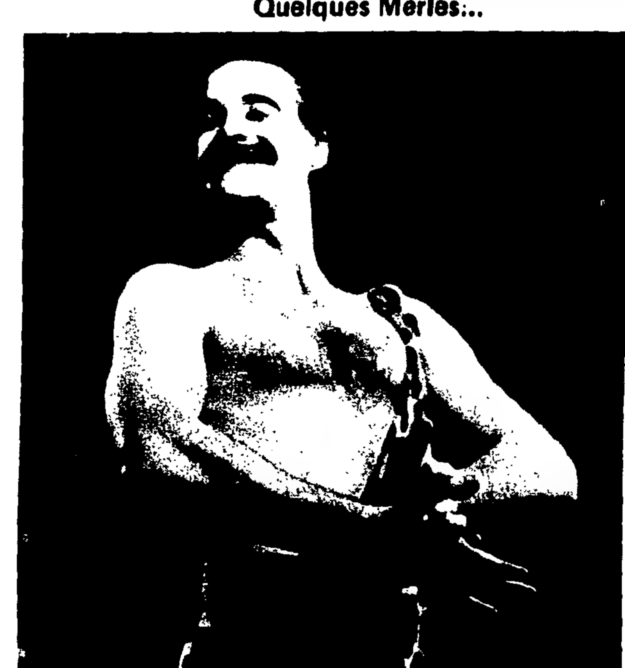


Quelques Merles:..



Deux choristes de l'éc. N.-D. de Lourdes





"BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME"



Une heureuse croisière





Au Parc Stanley



Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy. — Aménagement de la forêt privée, avec André Laprise. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 DECLIC
16h30 TELEJOURNAL
16h45 TELESCOPIE
Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

17h00 SECOND REGARD
«Le Guatemala». Le 4 février 1976, la terre a tremblé au Guatemala. En 30 secondes, 22,000 morts, 100,000 blessés, des dizaines de milliers d'orphelins. Témoignages de Julia Esquivel, directrice de la revue «Dialogo», et de Jean-Marie Paiement, prêtre canadien, missionnaire au Guatemala. Animateur: Jacques Houde. Rech. et entrevues: Guy DeGagné. Réal.: Roger Barbeau.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales (3e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 D'HIER A DEMAIN
«Professeur Juan Lopez Ibor, psychiatre». Documentaire réalisé par J.-L. Bringuier. Juan Lopez Ibor, psychiatre d'origine espagnole, définit ses théories et fait le point des connaissances actuelles de la psychiatrie (Fr.).

21h30 15 ANS PLUS TARD



Téléroman de Robert Choquette. Avec Françoise Faucher, Gérard Poirier, **Katherine Mousseau**, Marcel Gauthier, Louise Rémy Ovila Légaré et Jeanne Quintal. La famille Latour rencontre Bruno et sa mère. Comment se déroulera la soirée? Réal.: Louis Bédard et André Bousquet.

22h00 A COMMUNIQUER
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.

23h10 CINÉ-CLUB ●
CBXFT—A travers le miroir ou Comme dans un miroir. ●

LUNDI
2 mai

9h20 OUVERTURE ET HORAIRE
9h25 SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais.

9h45 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Magicien» (dernière de 2).

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Les Vacances à 5 cents»

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Les Pissenlits».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. «Les Aquariums», avec Louise Laliberté-Robert. Accessoires, entretien, eau, poissons et nourriture.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Yoga, avec Suzanne Piuze. — Trois façons de cuire les légumes, avec Monique Chevrier. — Une façon originale de fabriquer des encadrements peu coûteux, avec François Décarie.

11h30 LA BONNE ÉQUIPE
«Cinq tonnes de foie gras». A la suite d'une attaque à main armée, un gangster réussit à se cacher dans un camion. Il contraint les deux conducteurs à se diriger vers la frontière. Müller participe à la poursuite du camion.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «Gendarmes et voleurs».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont. Coord.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Sexologie» (3e de 4). Les résistances à la contraception, avec le Dr Jacqueline Kahn Nathan, gynécologue à l'hôpital Necker, à Paris. Les résistances à la contraception chez les femmes demandant un avortement, avec Christine Dressen, sociologue, et Françoise Jahandiez, psychologue. Les effets de la stérilisation sur la sexualité des femmes, avec le Dr Wolf Eicher, gynécologue-obstétricien, professeur à l'Université de Munich. Rech. et int.: France L'Abbé. Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA ●
Le Printemps, l'automne et l'amour. Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Fernandel, Nicole Berger, Andrex et Denise Grey. Un homme sauve d'une noyade-suicide une jeune orpheline. Pour éviter les commérages, il la demande en mariage. Elle accepte par reconnaissance puis, un jour, elle tombe amoureuse d'un professeur de piano (Fr.-it. 54).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«La Loi du plus fort». Après réflexion, Adélaïde consent à signer un pacte de non-agression avec les Noirs.

17h00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
«Serpents des Indes». Le cobra royal est le seul serpent qui attaque ses congénères. Son venin peut tuer 150 personnes. Son ennemi implacable, la mangouste, peut en ingérer une quantité considérable.

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale (en alternance): Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond. «Livres», avec Paule Lebrun.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

19h00 DANIEL BOONE
«Une arme dangereuse». Daniel Boone réussit à détruire 300 fusils destinés à l'armée britannique au moment d'une rébellion dans l'Ouest.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Louis de Santis, Alpha Boucher, Roger Lebel, Brigitte Purkhardt, Janine Sutto, Louis Poirier, Anne Létourneau, Réal Béland, Gaétan Labrèche, Claude Michaud et Maruska Stankova. Charlie s'intéresse aux horoscopes et va rendre visite à une voyante. Réal.: René Verne.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Carole Chatel, Mario Lirette, Jean-Pierre Bergeron, Amulette Garneau, Marc Messier et Maruska Stankova. Danielle a dû être hospitalisée. Est-ce grave? (dernière de 2). Réal.: Jean Picard.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Banacek: Projet Phoenix. Policier réalisé par Richard T. Heffron, avec George Peppard, Peter Mark Richman et William Weldon. Le prototype d'une automobile révolutionnaire disparaît. Banacek est engagé par la compagnie d'assurance pour enquêter sur cette disparition invraisemblable (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 AUX FRONTIÈRES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Meurtres à distance». Un télépathe tente d'établir un système de télécommunications pour le compte de la marine française. Ses émetteurs et récepteurs consistent en des groupes de médiums installés les uns en Bretagne, les autres à des milliers de milles dans un sous-marin nucléaire.

24h05 CINÉMA
A l'ombre des potences. Western réalisé par Ray Nicholas, avec James Cagney, Viveca Lindfors et John Derek. Un homme vient de passer injustement six années en prison. En se dirigeant vers l'Ouest, il rencontre un jeune homme qui lui rappelle le fils qu'il a perdu. Il s'arrête à Madison où, sans connaître son passé, on le nomme shérif (USA 55).

MARDI
3 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE
10h00 YOU HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz, Marie-Francine Hébert, Dominique de Pasquale, Ronald Prégent et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. «Manger».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Futaie»: «Tête de fraise». «Mesdames et Messieurs, mes vaches et mes boeufs» (chanson). «L'Oiseau». «Le Drôle d'oiseau». «Babiole»: «Devinette-coucou». «Les Oeufs». «Boulier»: «La Course d'automobiles».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Coiffure», avec Pierre Ladouceur. La mode et ses tendances, la mode du passé et la mode actuelle.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Le yogourt, avec Christiane Duchesne. — Une planche décorative à partir de plantes séchées, avec Maurice Brault.

11h30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Patricia et Veit ont du mal à bâcler leur contrat avec Lieberman. Pendant ce temps, Elisabeth prête une oreille complaisante aux propos du Dr Haldorf. Les troubles visuels de Veit s'intensifient. Feuilleton réalisé par Roger Burckhart, avec Relja Basic, Eleonore Weisgerber et Alexandra Stewart.

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Piroguier des lagunes».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Pierre Dudan, Richard Adams, Patsy Gallant et les danseurs d'Eddy Toussaint. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'Homosexualité féminine». Des homosexuelles donnent les raisons de leur comportement. Invités: Dr Arlette Amyot-Legault; Danièle Desroches, psychologue, attachée à l'Université Laval; le père Réjean Raymond, franciscain, psychologue, et Denise Goyette, fondatrice du Centre homophile de Québec. Rech. et int.: France Nadeau. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 CINÉMA ●
Chronique d'un bouffon ou Il était deux mousquetaires. Comédie réalisée par Karel Zeman. Durant la guerre de Trente ans, un jeune paysan cultive paisiblement ses champs lorsque des sbires viennent l'enrôler. Le jeune conscrit n'a guère l'esprit guerrier (Tchèque).

16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
«La Fée Mélusine». Dans un château du Moyen Age, la Fée Mélusine fait des apparitions mystérieuses. Voix de Nic et Pic: Jocelyné Goyette et Louise Matteau. Textes: Michel Cailloux. Marionnettes créées et manipulées par Pierre Régimbald et Nicole Lapointe. Réal.: Hélène Roberge.

17h00 CE SOIR
17h30 CE SOIR EN ALBERTA
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales (4e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

21h00 NANNY
«La Danse de la pluie». L'oncle Horace rend visite à Nanny. Une grande sécheresse sévit dans la région et l'oncle improvise une danse de la pluie qui déclenche une ondée. La télévision l'engage pour répéter sa danse. Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman et Kim Richards.

21h30 LE MONDE DE DISNEY
«Les Trois Vies de Thomasina», (dernière de 2). Suite de l'histoire de la chatte Thomasina. Avec Patrick McGoohan, Karen Dotrice, Susan Hamphire et Matthew Garber.

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 RENCONTRES
Invité: Roger Mehl, théologien protestant (1re de 2). «Pourquoi les chrétiens sont-ils divisés?» Ce protestant convaincu est intéressé par l'influence du Concile Vatican II sur tous les chrétiens. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
La chanteuse française Mireille se raconte (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINEMA



Antoine et Sébastien. Comédie réalisée et interprétée par Jean-Marie Périer, avec Claude Dutronc, Ottivia Piccolo, Keith Carradine et Marisa Pavan. Antoine a vécu les temps héroïques de l'aviation et a élevé comme son fils Sébastien, l'enfant d'un camarade décédé. Il rêve de voir celui-ci épouser la fille de sa deuxième femme et prendre sa succession à la tête d'un aéroclub de province. Mais Sébastien ambitionne plutôt de devenir vétérinaire; quant à la jeune fille, elle est éprise d'un ingénieur américain (Fr.-it. 73).

nomie chancelante favorisent une émission comme **Consommateurs avertis.** Diffusée au début des années 60, une telle émission n'aurait pas connu le même impact, confirment nos interlocuteurs. Aujourd'hui, l'inflation, le chômage, les pénuries de toutes sortes alimentent un stress difficilement tolérable chez le consommateur qui a du mal à joindre les deux bouts, d'où le besoin d'information manifesté par de nombreux citoyens. A ce titre, on peut dire que la conjoncture économique favorise les travailleurs de **Consommateurs avertis.** Rares sont ceux qui peuvent en dire autant.

Une formule souple et divertissante

André Groulx, lui, soutient que l'une des raisons du succès de **Consommateurs avertis** tient à sa formule souple et divertissante:

«En plus du souci journalistique qui doit motiver tous ceux qui oeuvrent à cette production, nous sommes toujours préoccupés d'enrichir le contenu d'images et de couleurs agréables. Au fil des années, nous avons multiplié les aménagements à la formule de l'émission.»

L'été des consommateurs

Pour la première fois de son histoire, **Consommateurs avertis** prendra l'affiche pendant l'été.

Les téléspectateurs voudront bien noter que les productions au menu de cette nouvelle saison sont toutes originales, conçues selon la même formule qui a été développée depuis plusieurs années.

La version estivale de **Consommateurs avertis** prendra l'affiche le mardi à 21 h 30 à compter du 21 juin et reposera sur la même équipe de production.

Même si cette émission a quitté l'affiche depuis le 6 avril, les artisans de cette série ne se reposent pas sur leurs lauriers pour autant.

«Nous travaillons tous comme si...», souligne Simon Durivage. «Le cycle de production est le même qu'en saison régulière: nous effectuons les recherches, le tournage et le montage comme si l'émission continuait à prendre l'affiche à toutes les semaines.»

A ce titre, les photos ci-contre témoignent d'un reportage tourné au lendemain du mercredi 6 avril, date qui marquait le début de l'intermède printanier.

L'équipe que dirigeait Karl Parent a alors recueilli des images sur les climatiseurs d'automobiles, sujet au programme de la première émission d'été.

Toutefois, afin de se donner une marge de manoeuvre suffisante, les enregistrements n'auront lieu qu'à la toute dernière minute. De cette façon, **Consommateurs avertis** pourra intégrer tout développement de l'actualité s'il y a lieu.

Les sujets traités seront choisis en relation avec la saison. Entre autres, Simon Durivage nous présentera des dossiers portant sur l'énergie éolienne, les bikinis, le camping, les voyages et... les fourrures (c'est en été qu'on achète).

Tous ces sujets que l'on veut rapprochés des besoins quotidiens des consommateurs seront nombreux et traités sur un ton léger, comme la saison le demande.

Jean-Luc Paquette

M. Haas, assistant caméraman; J. Bomhower, représentant de vente; l'animateur (de dos) et C. Séguin, caméraman





K. Parent, réalisateur; S. Durivage; C. Lefebvre, preneur de son; une employée et P. Edmunston, de l'APA



L'équipe de Consommateurs avertis

Superviseur: Jean Fortier
Animateur: Simon Durivage
Interview: Nicole Laurier
Réalisateurs: Karl Parent
André Groulx
Jean-Paul Plouffe
Recherchistes: André Gascon
Jean-Claude Labrecque
Suzanne Clermont
Anne-Hélène Pénaud
Normande Juneau
Documentaliste: Marie-Paul Alexandre

Le réalisateur Karl Parent



Dramatiques

Le Prix Louis-Philippe-Kammans 1977

Du 13 mai au 3 juin 1977 se déroulera le quatrième Concours Louis-Philippe-Kammans auquel participent la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR), la Radiodiffusion-télévision belge (RTB), la Radiodiffusion-télévision française (RTF) et la Société Radio-Canada.

En juin 1973 avait été créé, par les quatre membres de la Communauté des Télévisions francophones, le Mois dramatique francophone au cours duquel chacun des pays membres présentait une pièce «télévisuelle».

Mais c'est l'année suivante, lors de la XXIIe session plénière de la Communauté, qui s'était déroulée à Montréal, qu'eut lieu le lancement officiel d'un nouveau concours dramatique pour les pays membres de la Communauté.

Louis-Philippe Kammans et la francophonie

Le Prix Louis-Philippe-Kammans a été créé à la mémoire de l'ancien directeur des programmes de la Radio-télévision belge qui fut l'un des fondateurs de la Communauté.

Louis-Philippe Kammans, écrivain, comédien, metteur en scène, participe très jeune à la plupart des mouvements d'avant-garde de théâtre d'art. Passionné par tout ce qui concerne l'audio-visuel, il est tour à tour ou simultanément commentateur d'actualités et de documentaires de cinéma, grand reporter à la radio, avant de mener sa carrière de directeur des programmes et d'administrateur de la RTB.

A compter de 1945, on le voit sans cesse multiplier les initiatives de toutes sortes aussi bien dans ses fonctions de chef de service des émissions littéraires, dramatiques, féminines, éducatives, scolaires, etc., que comme fondateur et animateur d'organismes comme l'Eurovision (Union européenne de radiodiffusion) ou de la Communauté.

Du fond de son âme, il veut promouvoir tout ce qui peut rapprocher les pays de langue française, les rendre solidaires et plus forts afin que l'esprit français rayonne dans les media. Professeur de phonétique au Conservatoire royal de Bruxelles, il pousse à l'extrême le souci de la langue française qu'il parle d'ailleurs lui-même avec une rare élégance.

C'est donc cet homme de qualité exceptionnelle que la Communauté des Télévisions francophones a voulu honorer en créant le Prix Louis-Philippe-Kammans.

Le concours

Le concours, qui a pour but de favoriser la création et la diffusion d'oeuvres dramatiques de langue française, est doté d'un prix de 30,000 francs français qui sera décerné à la dramatique jugée la meilleure.

Les oeuvres soumises doivent avoir été conçues tout spécialement pour la télévision par des auteurs d'expression française ou adaptées d'une oeuvre francophone.

Selon le règlement, les oeuvres ne doivent pas avoir été diffusées auparavant par l'organisme producteur ou par aucun des autres participants, ni avoir été soumises à un autre concours ou festival. Les productions doivent être en couleur et avoir une durée minimale d'une heure et maximale de deux heures.

Chacun des pays participants au concours s'est engagé à diffuser, du 3 mai au 4 juin 1977, à raison d'une par semaine, les dramatiques proposées, réservant sa propre production pour la dernière présentation, après quoi se fera la proclamation du lauréat.

Le jury

Chacun des organismes producteurs de la Communauté choisira un jury national composé de trois membres (un spécialiste de la télévision, un journaliste spécialiste de la télévision, un journaliste du monde du spectacle) complété par une appréciation du public appelé à formuler son jugement par téléphone, selon une cote de 1 à 10, en composant le numéro suivant: 285-3333.

Après la diffusion des trois dramatiques venant de l'extérieur, les membres du jury les classeront par ordre de préférence en les notant de 1 à 10, donnant 10 points à leur premier choix.

Le vote du jury de la Société Radio-Canada se fera le 31 mai 1977, à la salle Papineau, sans connaître le résultat du choix du public. On établira ensuite une moyenne globale, et les résultats autant du vote public que de celui des spécialistes seront envoyés au président de la Communauté des Télévisions francophones avant le 6 juin 1977. L'oeuvre ayant obtenu le plus grand nombre de points sera proclamée gagnante. Le palmarès sera annoncé et le prix remis durant la session de la CTF à Montréal, à la mi-juin.

Le jury de la Société Radio-Canada pour le Prix Louis-Philippe-Kammans 1977 sera composé de: Mme Michelle Tisseyre; de M. Jacques Dumais, du journal *Le Soleil*, et de M. Robert Rivard, spécialiste de la télévision.

Le choix des oeuvres

Les dramatiques retenues pour le Prix Kammans 1977 sont les suivantes: *Ciné-romance*, écrit et réalisé par Jean-Marie Degesver (RTB); *Moi exilée*, écrit et réalisé par Pierre Koralnik (SSR); *la Confession d'un enfant de choeur*, écrit par Jean L'Hote (RTF), et *Monsieur Zéro*, écrit par Victor-Lévy Beaulieu et réalisé par Lucille Leduc (SRC).

Dates de diffusion

La télévision de Radio-Canada diffusera les émissions présentées au concours selon le calendrier suivant:

13 mai: *Ciné-romance* (RTB)
20 mai: *Moi exilée* (SSR)
27 mai: *la Confession d'un enfant de choeur* (RTF)
3 juin: *Monsieur Zéro* (SRC).

R. H.

Michelle Tisseyre





Robert Rivard



Aidé de son ami du FBI et d'un pêcheur noir, il réussit à découvrir l'île où se cache le Dr No. Ce dernier a mis au point un dispositif destiné à faire exploser en vol les fusées lancées du cap Canaveral (Brit. 62).

22h00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 3e: «Le Riz et le blé». La nourriture de base de l'humanité. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti démocratique.

23h10 CINÉMA
Confession d'un commissaire de police au procureur de la République. Drame réalisé par Damiano Damiani, avec Franco Nero, Martin Balsam et Marilu Tolo. Pour mettre fin aux agissements d'un magnat de la pègre, un commissaire fait évader un de ses rivaux. Le magnat le fait abattre. Un jeune magistrat chargé de l'enquête découvre la machination (It. 71).

SAMEDI
30 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Petit Roi».

9h30 WICKIE
«L'Aventure danoise». Les Vikings, captifs des Suédois, retrouvent leurs femmes et préparent une évasion à l'aide de draps.

10h00 BUNNY ET SES AMIS
Dessins animés.

10h30 JOHN, L'INTRÉPIDE
John et Susan reprennent la route, surveillés par le motocycliste. John s'approche pour le photographier et manque de se faire assommer.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«La Méprise». Ayant surpris une conversation entre ses parents, Jeannette vient se réfugier chez les enfants qui essaient de réparer les choses.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Vélodrome. «Cyclisme». Commentateur: Serge Arsenault. Réal.: Jacques Viau.

13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Volleyball». (6e de 8). Chez les hommes. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMMES D'AUJOURD'HUI

15h00 TECHNO FLASH

15h30 CINEMA JEUNESSE

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»: «Fouinard, Babillard et le bronco» et «Jappy Toutou et Trottemenu». «L'Agent Sans-secret». «Le Chien malade». «La Fourmi atomique». «Cristalline et son chien»: «Les Petits Hindous». «Pouf et Riqui»: «Le Bandit de Gloca Mora» et «Un château en Irlande». «Le Croquis magique»: «Roues». «Bugs Bunny».

18h00 GÉNIES EN HERBE
La finale régionale de Matane. La Polyvalente de Matane contre la Polyvalente Manikoutai, de Sept-Iles. Animateur: Bernard Tremblay. Réal.: Réjean Chayer. Coord.: Olivier Caron.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 PARTOUT
L'actualité mondiale vue à travers les Télévisions étrangères. Présentateur Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

20h00 LES GRANDS FILMS
James Bond: 007 contre Dr No. Drame réalisé par Terence Young, avec Sean Connery, Ursula Andress et Joseph Wiseman. James Bond est envoyé à la Jamaïque pour y enquêter sur la mort d'un agent britannique.

DIMANCHE
1er mai

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 WOODY LE PIC

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «L'île au trésor». Guignol et ses amis sont dans l'île, à la recherche du fameux trésor qu'a enfoui Barbe-Noire.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix de Marie-Danielle Parent et Edgar Fruitier. «Daniel et les rois étrangers».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse St-Jean-Boscò, à Tracy. Messe pour la bénédiction de l'église. Célébrant: Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque de St-Hyacinthe. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.

11h00 SON ET IMAGES
Invitée: Martha Brickman, claveciniste. Au programme: Nouvelle Suite de pièces de clavecin (Rameau); «Pavane» en fa dièse mineur (Couperin); «Ground» (T. Tonkins): Suite no 5 (J.-S. Bach); Suite no 432 en fa majeur et Suite no 495 en la majeur (Scarlatti). Réal.: Yves Courville.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 UNIVERS DES SPORTS

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE MONDE EN LIBERTE
«Les îles de l'Atlantique nord». Les îles rocheuses de l'Atlantique nord renferment des colonies d'oiseaux tels que le macareux au bec excentrique jusqu'au canard eider, ainsi que des phoques.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Le statut de la femme en agriculture. Commentateur: Henri-Paul Proulx. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: les rosiers grimpants, avec

28e cabane à sucre

samedi le 30 avril 1977, de 16 heures à minuit

SPORTEX - EDMONTON

Terrain d'exposition

Au programme:

- 4h00-11h00 Tire sur la neige
- ** 8h30 Couronnement de Mlle Cabane à Sucre 1977
- 7h00 Défi du Président Proux-Bonnyville à ses confrères des 5 autres régionales de l'ACFA
- Expositions artistiques et artisanales
- * 7h00-8h30 Spectacle de chansonniers franco-albertains
- Jeux d'enfants
- 9h45-1h00 Discothèque avec "DANIEL DESFOSSES"
- Orchestre "LOUIS TURGEON" du Lac La Biche
- KIOSQUE DE METS réalisés par les organismes francophones de la région d'Edmonton
- 9h00-9h30 **"LES BLÉS D'OR"** Groupe folklorique de St-Paul



"Mlle Cabane à Sucre" 1976

La grande fête approche... Quelle merveilleuse occasion pour se réunir, nous, francophones de l'Alberta! J'espère vous revoir tous à la 28e Cabane à Sucre lorsque je remettrai mon titre et ma couronne à notre nouvelle reine. Je vous invite donc à venir participer aux célébrations de cette rencontre traditionnelle...

YVONNE 1ère

** Couronnement de "Mlle Cabane à Sucre"

LES CANDIDATES:

SIMONE BOURBEAU, Bonnyville
GISELE LABROSSE, Calgary
COLETTE HEBERT, Edmonton
CARMEN BOISSONNEAULT, Legal-Morinville-Vimy
DOLORES TAILLEUR, Rivière-la-Paix
JUDITH BROUSSEAU, St-Paul

* Spectacle

"UN PRINTEMPS PAS COMME LES AUTRES"

avec Joanne Martineau, Léo-Paul Guénette, Janet Déa, Bernadette Coulombe, Colette Hébert, Jacques Chauvin

et l'orchestre "MAINSTREET"



"TROPHÉE PROVINCIAL" DU MEILLEUR SCIEUR DE BÛCHE, PROMOTION 1977.

ENTRÉE: Adulte $3.00 - Moins de 18 ans et âge d'or $2.00 - Moins de 10 ans gratuit

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

OILERS

La saison vient de se terminer pour les OILERS d'Edmonton de l'Association Mondiale. Considérant le fait que les Oilers ont commencé la saison avec rien et qu'ils ont terminé en participant aux matchs d'après saison, on doit donc dire que l'année a été un succès. Vraiment, le plus crédule des partisans n'aurait jamais pensé voir cette équipe dans les éliminatoires, pourtant les "portes couleurs" ont réussi l'impossible. Rares sont les amateurs qui croyaient vraiment que les Oilers pouvaient gagner un seul match contre un adversaire aussi doué que les AEROS de Houston. Selon les experts, deux erreurs flagrantes ont été commises par la direction des Oilers. Premièrement, embaucher un directeur-général qui cumulerait les deux fonctions d'administrateur et d'instructeur. Il faut quand même donner crédit à BEP GUIDOLIN qui a bâti, et ce en l'espace d'un mois, une équipe compétitive. Mais, comme on l'a dit plus tôt, la tâche était de beaucoup trop lourde pour un seul homme. Deuxièmement, jamais dans les ligues majeures, on a vu un instructeur-joueur avoir du succès. Si GLENN SATHER a eu autant de succès, c'est sans doute à cause du fait que ce dernier est un homme extrêmement courageux, travailleur acharné, mais qui manque certes de talent. Le jour où on a demandé à Sather de porter seul le fardeau de la direction de l'équipe, il aurait dû, en acceptant la position, pendre de ses patins, sinon durant les séances d'exercices de l'équipe, durant les matchs. La saison est terminée, il faut penser à la prochaine et, espérons que la nouvelle direction des Oilers ne fera pas les mêmes erreurs.

Etant donné que j'ai eu l'occasion d'accompagner l'équipe lors de son dernier voyage à Houston, je n'ai pu m'empêcher de me poser la question suivante en regardant les joueurs qui venaient de perdre leur dernier match de la saison. Quels sont les joueurs qui seront de retour avec l'équipe l'année prochaine? Il faudra sans doute apporter des changements, surtout s'il y a fusion avec la ligue nationale. Nous laisserons donc à la direction des Oilers d'apporter les changements nécessaires pour que la saison prochaine Edmonton ait vraiment l'équipe qu'elle mérite.

ASSOCIATION MONDIALE

Les JETS de Winnipeg affrontent les AEROS de Houston et les NORDIQUES de Québec s'en prennent aux RACERS d'Indianapolis. En finale pour la Coupe Avco, on prévoit une rencontre entre les NORDIQUES de Québec et les JETS de Winnipeg.

LIGUE NATIONALE

Les FLYERS de Philadelphie sont passés à la série demi -finale pour l'obtention de la Coupe Stanley en battant les MAPLE LEAFS de Toronto en six matchs.

Dans l'autre série, les CANADIENS de Montréal affrontent les ISLANDERS de New York qui ont défait les SABRES de Buffalo en quatre matchs consécutifs. En finale on doit prédire que les CANADIENS affronteront les FLYERS de Philadelphie.

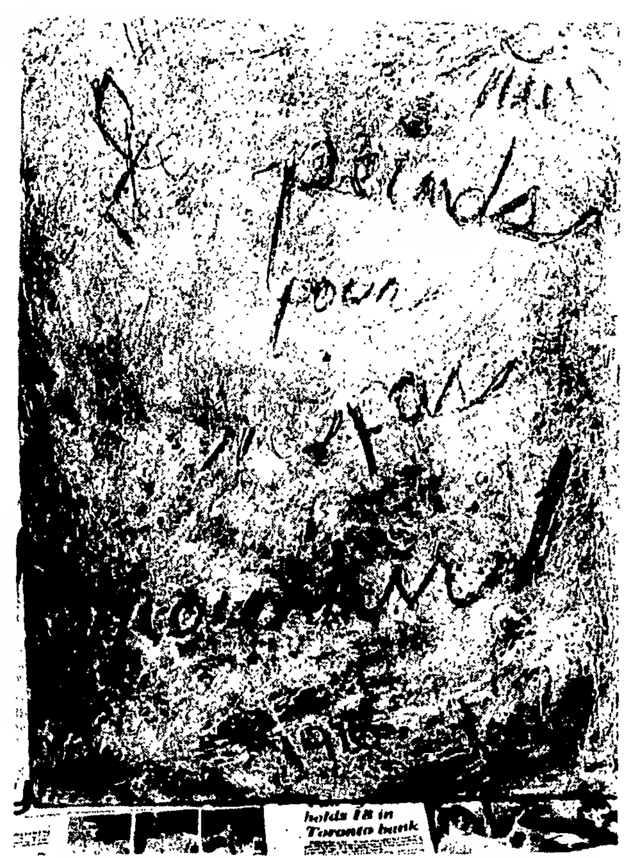
EQUIPE CANADA 77

L'important dans le sport n'est pas de gagner, mais de participer... Je crois que le dicton vaut ce qu'il vaut, surtout pour les jeunes, mais au niveau international, l'important dans le sport et surtout celui du hockey, est de gagner ou au moins d'être compétitif. Présentement, les grandes équipes mondiales de hockey sont à Vienne en Autriche où se déroule le tournoi mondial de hockey '77. Les Pays Européens sont représentés par leurs meilleurs joueurs. L'Union Soviétique présente la même formation qu'elle présentait il y à 6 ans, avec peut-être un ou deux changements, la même chose va pour la Czechoslovakie, la Suède, etc. Pour ce qui concerne le Canada, on se plait à envoyer les résidus choisis parmi les équipes qui ont été éliminées lors de la ronde préliminaire. Voyez-vous, nous vivons dans un pays capitaliste, ce qui fait toute la différence. En Union Soviétique, les joueurs appartiennent à l'état, au Canada par ailleurs, les joueurs appartiennent à des magnats, ou encore à des sociétés multi-nationales. Ensuite, il y a Allan Eagleson, qui est beaucoup plus intéressé à sa poche qu'à l'honneur du pays. Pour cet avocat éminent de Toronto, il n'est pas question de déplaire aux autorités soviétiques, et pour M. Eagleson, le championnat mondial n'a peu d'importance. Ce qui est important c'est le succès du prochain tournoi pour la coupe du Canada en 1980. Il va falloir qu'un jour le Canada se réveille et emprunte des joueurs de la ligue nationale et de l'Association mondiale. Une équipe payée par le gouvernement pour les compétitions internationales... La Société Radio-Canada coûte aux Canadiens la somme de 400 millions de dollars par année, pourquoi ne pas dépenser $5,000,000.00 pour redonner au Canada le prestige qui lui revient sur la scène internationale du hockey... A quand? 1990...?

TENNIS

L'italien CORRADO BARRAZZUTTI a remporté un premier tournoi sur le circuit mondial en battant l'américain EDDIE DIBBS, en finale d'un tournoi de 200 mille dollars de Charlotte, Caroline du Nord. Par ailleurs, la tête de série, BJORN BORG, a remporté le tournoi de 100 mille dollars de Denver, battant en manches consécutives, l'américain BRIAN GOTTFRIED. Borg a remporté la modique somme de 20 mille dollars tandis que Gottfried a dû se contenter du deuxième prix, soit de 10 mille dollars.

ARTS & SPECTACLES



Je peinds pour ne pas mourir...



'Cecile Szaskiewicz

"DÉCOUVRIR CE QUI N'A PAS ÉTÉ ENCORE FAIT"

Cécile Szaszkiewicz a ouvert récemment un atelier, le studio 77, situé au centre ville d'Edmonton. Diplômée en beaux-arts de l'U.A., elle a décidé de se consacrer exclusivement à la peinture. Elle donnera cette semaine un premier "workshop" à un groupe de personnes de Kalmer. Quelques unes de ses toiles seront exposées à la Bibliothèque du Centenaire du 2 au 30 mai prochain. Au gré d'une promenade dans son immense atelier, elle converse ici avec Gaëtan Tremblay du Franco.

Q. Cécile Szaszkiewicz, je peux remarquer que vous avez intégré ouvertement cette 4e dimension qu'est le mouvement dans l'une de vos peintures, et que cette peinture est exceptionnellement figurative, comparativement à l'ensemble de vos toiles...

R. Oui. On peut découvrir cette 4e dimension dont vous parlez, mais que plusieurs ne voient pas, même dans mes peintures abstraites. On y retrouve le geste de l'artiste, comme dans cette peinture aux mouvements verticaux. C'est une expression de force qui provient des entrailles de l'artiste. Il y a aussi le fait qu'on a tendance à dire que les artistes qui font de l'abstrait sont incapables de faire du figuratif... Je dois avouer que je suis même attirée par le figuratif.

Q. Cette peinture, ce geste à la verticale, par exemple, il était prémédité...?

R. Il n'était pas prémédité. Le premier geste commande le second, et c'est le résultat que ça a donné.

Q. Il semble que vous utilisez d'autres éléments que la peinture dans vos toiles...

R. J'utilise toutes sortes de choses. Ici, par exemple, j'ai utilisé du brin de scie; ici, c'est du café. Je me sers aussi de toutes sortes de matières plastiques. Là, j'ai fait éclater un pot avec un marteau et les lignes que vous voyez en sont les lignes brisées. La plupart de mes toiles sont mates aussi. Elles ne reluisent pas.

Q. Pourquoi?

R. Je n'aime pas cette idée. Pour moi, quelque chose qui reluit n'est pas sincère. C'est un reflet, on ne peut pas y entrer, c'est vide. J'ai fait plusieurs peintures sur la base d'objets transparents.

Q. Vous jouez avec toute la gamme de couleurs ou avez-vous des préférences?

R. Il y a des couleurs que je n'aime pas comme le vert et le jaune, mais elles s'infiltrent tout de même dans mes peintures...

Q. Quelle serait l'idée derrière cette "eau angulaire illuminée" que je peux percevoir dans l'une de vos toiles?

R. Pour moi, la description de la peinture doit se faire à partir de la description de la toile elle-même, c'est-à-dire de sa couleur, du geste du pinceau, etc... Je fais quelque chose sans idée préalable. Je commence, ça sort, ça sort... et puis tout à coup, il me semble que c'est fini. Si la peinture a alors quelque chose à dire, c'est que j'ai réussi. Je veux que mes peintures donnent lieu à des interprétations différentes, qu'elles n'aient pas, qu'elles n'imposent pas une symbolique définie, fermée. Je ne veux pas être missionnaire.

Q. Percevez-vous une évolution personnelle à travers vos peintures?

R. Mes premières peintures étaient un peu encadrées. Maintenant elles ont des formes diversifiées, reliées dans un tout, mais ne sont pas encadrées. A mesure que je me suis vidée dans ce sens, j'ai commencé à introduire des matières différentes à la peinture, par exemple, ici il y a de la poussière de marbre. Ensuite je me suis préoccupée de nouveau de la forme.

Q. Que pensez-vous de la peinture "close look" (atomique, biologique...) en vogue actuellement en Californie? Seriez-vous intéressée par une telle forme de peinture?

R. J'ai décidé ce que je ne veux pas faire. Maintenant je dois décider ce que je veux faire. Presque tout a été fait, mais c'est sans doute ce qui fait l'artiste que de découvrir ce qui n'a pas été encore fait.

Cécile Szaszkiewicz, merci!





A L'OEUVRE



Têtes de Cacahuète

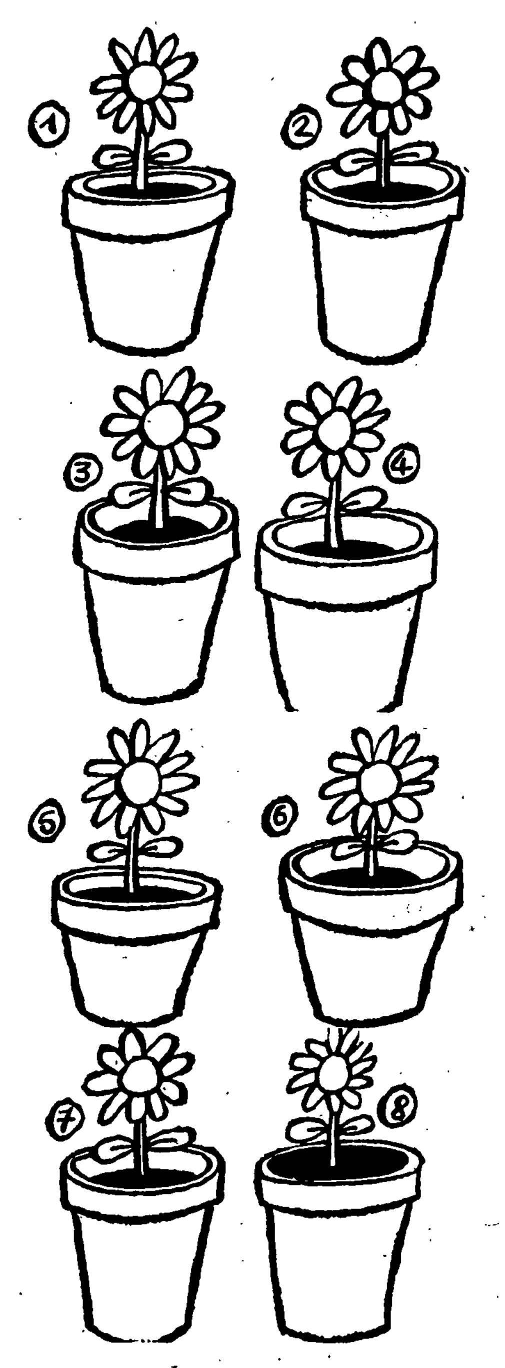
A PEINTURER OU COLORIER:

PAUL EN ARLEQUIN, Picasso, 1924, Collection particulière. Photo Giraudon. - Tiré du livre "Paint and color with Picasso".



D'UN COUP D'OEIL

Deux de ces pots de fleurs sont semblables. Voyez-vous lesquels ?

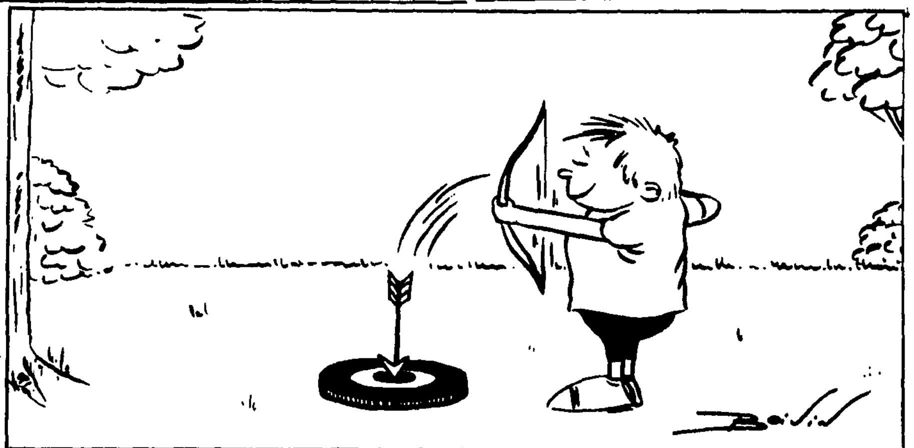




SOLUTIONS: D'un coup d'oeil: les pots de fleurs 2 et 7; L'auberge: il faut prendre le chemin no. 2.

ROFFE





CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DE LA SEMAINE DERNIERE: Organisations

GAGNANT: Noëlla Jacques, St-Paul

PRIX DE CETTE SEMAINE: "GUIDE DE LA SECRETAIRE", de Marian G. Simpson, Les éditions de l'Homme, 258 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

MOTS CACHES

T	A	I	R	E	E	L	C	R	E	C	N	A	U	N
N	T	I	U	R	B	R	U	E	T	U	T	A	Y	O
E	R	R	E	T	N	E	R	F	N	U	L	L	E	I
M	E	N	T	E	U	S	E	R	A	T	O	R	S	T
E	C	N	A	D	N	E	F	E	D	N	I	A	A	A
H	H	F	R	E	C	P	E	S	N	E	R	C	I	I
C	E	S	O	R	E	T	A	R	E	U	T	I	S	C
U	U	A	C	C	U	L	E	A	P	R	L	N	O	O
R	R	R	E	V	E	R	X	U	E	V	R	E	N	G
T	N	A	D	R	O	T	S	I	D	E	R	A	L	E
R	R	P	R	E	S	A	F	D	I	U	S	E	U	N
I	U	I	R	A	D	D	N	F	A	V	A	L	E	A
R	O	U	P	E	N	E	S	E	T	U	O	T	A	B
A	M	P	R	O	F	I	T	E	R	V	E	R	S	A
T	A	I	R	A	T	E	R	C	E	S	S	A	R	C

6 lettres cachées

Avalé
amour
appas
atout
acculé

Bruit

Cabane
cercle
cerf
crasse
cure

Décorateur
dépendante
distordant

Enterre
évolué

Fend
fier

Indépendance

Menteuse
mure

Nerf
nerveux
négotiation
nulle
nylon
nues
nuance

Oyat

Pédiatre
profiter
près
penser

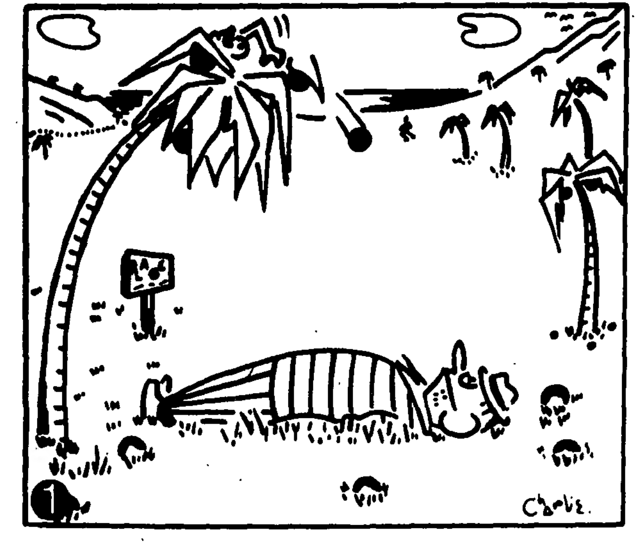
Racine
rater
rêver
rond

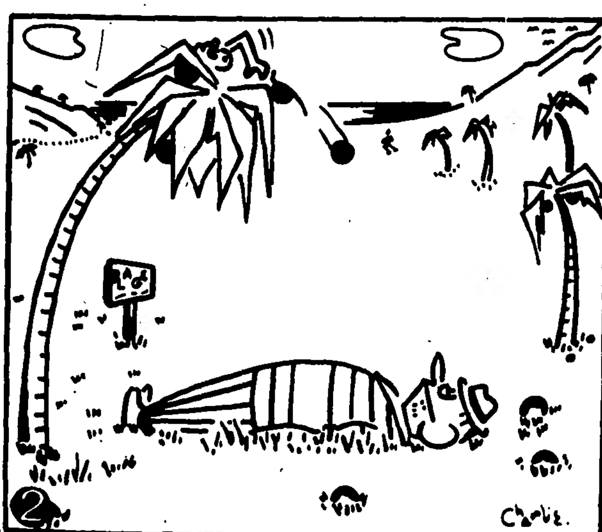
Saler
saison
secrétariat
sens
sidérale
situer

Tarir
tares
taire
toutes
tors
trécheur
tripot
truchement
tuteur

Versa

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2	■								■			
3								■				
4				■						■		
5			■		■						■	
6		■				■						
7							■					■
8							■					
9	■				■		■			■		
10				■				■			■	
11						■						
12			■						■			

HORIZONTALEMENT

1– L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. – Rude au goût.
2– Voiture de promenade en osier (vx). – Anciennement oui.
3– Demanderai avec instance. – Continua d'être
4– Monnaie des japonais. – Coin. – Marque la situation.
5– Louis. – Coloris du visage.
6– Sert à lancer des flèches. – Peu fréquenté.
7– Ville d'Italie. – Titre de noblesse.
8– Oter les noeuds. – Fille de Necker.
9– Romancier français. – Voyelles. – Saint normand.
10– Béante. – Recueil de bons mots. – Fleuve russe.
11– Aller ci et là. – Peintre français.
12– Chemin de halage. – Arrêt d'un liquide organique qui circule, comme le sang. – Patriarche.

VERTICALEMENT

1– Orifice inférieur de l'estomac. – Beau.
2– A la suite de . – Introduit.
3– Petit de taille. – Confesser.
4– Adj. num. – Percé. – En les.
5– Marquera de la joie. – Pour ouvrir ou fermer. – Adresse
6– Très grand. – Pays.
7– Bâtir. – Membre du cheval.
8– Joie. – Jumelles.
9– Sortie naturelle des dents.
10– Partie du corps. – Amena vers lui. – Qui a de la bonté.
11– Action de rire. – Vrai. – Aimée par Zéus.
12– Svelte. – Fleuve de France.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	B	U	S	T	E	■	A	U	N	E
2	O	R	E	S	■	E	T	E	R	N	E	L
3	C	A	R	E	S	S	A	N	T	E	■	U
4	A	L	E	■	O	■	I	T	E	■	L	■
5	D	E	T	O	U	R	N	E	R	A	I	T
6	E	M	■	C	L	E	■	R	E	N	E	E
7	■	E	T	R	E	■	O	■	■	N	E	N
8	A	N	■	E	V	I	T	E	R	A	■	T
9	E	T	I	R	E	R	O	N	T	■	C	E
10	R	■	M	A	R	I	N	E	■	P	U	R
11	E	■	A	■	A	S	S	E	Z	■	R	A
12	R	E	N	E	■	E	■	■	Z	E	E	■

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 29 avril

Armand AMYOTTE, Mallaig
Raymond BILODEAU, Sherwood Park
Mme Elizabeth CRAVEL, Peace River
Sr Marie-J. LACOMBE, Maillardville
Mme Judith ROY, Falher
Gérald S. BARRY, Calgary

SAMEDI, le 30 avril

Mme Alma CARON, Guy
Robert CHAPUT, Tangent
Jean-Charles GUIMOND, Edmonton
Paul LAVOIE, St-Isidore
Rosaire ROBINSON, Bonnyville

DIMANCHE, le 1er mai

Jacques BEAUCHEMIN, Fort Kent
Michel BOUCHER, Donnelly
Gérard CHALIFOUX, Falher
Gilbert GAUCHER, Rainbow Lake
Benoit GIRARD, St-Isidore
Marcel HOULE, Girouxville
Maxim JEAN-LOUIS, Edmonton
Jean-Marie LAFRANCE, St-Paul
Charles OLIVIER, Fort McMurray
Mme Gisèle REISER, Edmonton
Gérard ROYER, Edmonton

LUNDI, le 2 mai

Mme Irène DOUCETTE, Girouxville
Guy LACOMBE, Ottawa
Mme Alice LAING, Bonnyville
Mme Gilberte LEMAY, Guy
Marcel MAISONNEUVE, St-Albert
Denis TREMBLAY, St-Albert

MARDI, le 3 mai

Jean-Charles BABIN, Edmonton
Jean CHAMBERLAND, St-Paul
Mme Diane DALLAIRE, Bonnyville
Claude DUPONT, St-Albert
Gilles LAFONTAINE, Fort McMurray
Mgr Raymond ROY, St-Paul

MERCREDI, le 4 mai

Soeur Edith BOUCHER, c.s.c., Falher
Norman FORTIER, Edmonton
Abbé Roger GUERIN, Clyde
Mlle Dianne LAMBERT, Marie-Reine
Lucien MAISONNEUVE, Donnelly
Mme Gaëtane OUELLET, Tangent

JEUDI, le 5 mai

Henri BEAUDOIN, Edmonton
Mme Gaëtane CHARTRAND, Mallaig
Jacques DALLAIRE, LaCorey
Mme Germaine DALTON, Edmonton
Paul HENLEY, Girouxville

INFORMATION/RECRUTEMENT RÉGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.


Antoine Mahé



CONSEIL GÉNÉRAL DE L'A.C.F.A.

le 7 mai à 9h.00 a.m.

HOTEL MAYFAIR





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 201 Federal Building, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 902 Spadina Crescent, C.P. 1280, Saskatoon, Sask.; 1110 rue W. Georgia, Vancouver, C.B.; Edifice Arthur Meigan, 25e avenue St-Clair E., Toronto, Ontario.

PROJET NO. 037977-003
MARINE TERMINAL STORAGE & DISTRIBUTION FACILITY - NEW CONTROL BUILDING - LOADING DOCK - ALARMS - CONTROLS SITE REWIRING WORK
CHURCHILL, MANITOBA

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction d'Edmonton, Alberta; de Winnipeg, Manitoba; de Saskatoon, Sask.; de Vancouver, C.B.; et de Toronto, Ontario.

Date limite: le 27 mai 1977
Dépôt: $50.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. R. Beifuss, directeur du projet,
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7850

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs en électricité et en mécanique soumettront leurs applications au Winnipeg Bid Depository, situé au Winnipeg Builders Exchange, 290 rue Burnell, Winnipeg, Manitoba. Elles devront parvenir pas plus tard que soixante-douze (72) heures avant la fermeture de la soumission principale.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour: **"PROJET NO. 086563 - ESKIMO POINT, N.W.T. NURSING STATION - ADDITION AND ALTERATIONS"**, qui était fixée au 28 avril 1977 a été reportée à 11h.30 a.m. (C.D.S.T.) le 12 mai 1977.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 201-269 rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: 201-269 rue Main, Winnipeg, Manitoba et 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

Dépôt: $100.00

Les documents de soumission peuvent être consultés au Winnipeg Builders Exchange ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction de Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Régina et Toronto.

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs en mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Winnipeg Bid Depository situé au Winnipeg Builders Exchange, 290 rue Burnell, Winnipeg, Manitoba. Elles devront parvenir pas plus tard que quarant-neuf heures et demie (49 1/2) avant la fermeture de la soumission principale, soit le 10 mai 1977 à 10h.00 a.m.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez T. Cristall, directeur du projet, Number Ten Architectural Group, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204) 942-0981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.W. Widmeyer
Directeur,
Services financiers et administratifs
District du Manitoba

PROFESSEURS et SUPPLÉANTS BILINGUES demandés

L'Ecole de BEAUMONT requiert les services de suppléants bilingues pour les mois de mai et juin et pour l'année scolaire 1977-78. Beaumont est situé à 7 milles de la ville d'Edmonton. Les intéressés devront composer:

Tél.: 988-8663
(Ecole de Beaumont)
ou
Tél.: 988-8691
(Roland Beaudoin, directeur)

L'école aura également besoin de professeurs bilingues pour septembre 1977 au niveau élémentaire et secondaire.

Cours spécial d'été en français: "CATÉCHÈSE"

au NEWMAN THEOLOGICAL COLLEGE
(pour professeurs au niveau élémentaire et secondaire et pour tous les intéressés)

TRE 362: SAINT LUC, TEMOIN DE LA FOI, présenté par Guy St-Michel

M. St-Michel est candidat au doctorat en théologie à l'Université Laval. Voici comment il décrit ce qu'il propose présenter à l'été: "Pour exercer un ministère catéchétique dans l'Eglise d'aujourd'hui, nous nous référons à la tradition du Nouveau Testament. En privilégiant l'un des témoins de cette tradition, Luc (à travers son évangile et le livre des Actes), nous essaierons de mettre en lumière les points fondamentaux d'un contenu catéchétique et des procédés pédagogiques aptes à nous aider dans une tâche de catéchètes."

Les frais du cours, offert du 4 au 15 juillet de 14h.00 à 16h.00, sont de $60.00; le cours a une valeur de 2 crédits.

L'inscription doit se faire avant le 13 juin. Pour tous renseignements, s'adresser comme suit:

LE REGISTRAIRE, Cours d'été,
Newman Theological College
R.R. 8, EDMONTON, Alberta T5L 4H8
Tél.: (403) 459-6656

Canrailpass, le Canada tout entier dans votre poche.

VIA CN vous présente la formule de voyage **la plus économique** qui soit: Canrailpass! Bien connue en Europe et aux États-Unis, cette formule vous permet de voyager en voiture coach **n'importe quand et n'importe où** au Canada dans tous les trains et la plupart des autobus long-parcours VIA CN, et ce, pendant 30 jours. De plus, le nombre d'utilisations de la carte **est illimité!** Des réservations sont nécessaires pour certains trains. Moyennant supplément, vous pouvez voyager en Coach superconfort, en Club ou en voiture-lits.

Pour voyager entre les	Canada	Winnipeg vers l'ouest	Winnipeg vers l'est
16 sept. – 15 juin	$275	$125	$175
16 juin – 15 sept.	$325	$150	$200

Canrailpass est disponible chez votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.



